

# RAPPORT ANNUEL 2016



**Coordination SUD**  
Solidarité Urgence Développement 

LA COORDINATION NATIONALE DES ONG FRANÇAISES DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



Dans un souci de lisibilité, le masculin employé dans ce texte désigne des fonctions qui peuvent être exercées à chaque fois par une/des femme-s et/ou un/des homme-s.

## Les réseaux d'appartenance de Coordination SUD



Le Mouvement associatif, instance de représentation politique du mouvement associatif français, rassemble 14 coordinations représentatives des divers domaines et secteurs de l'activité associative et 23 coordinations régionales.



Concord, la Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement, regroupe 28 associations nationales, 20 réseaux d'ONG internationales et 3 membres associés, représentant plus de 2 600 ONG soutenues par des millions de citoyens.



Le Forum international des plateformes nationales d'ONG (FIP), composé de 63 plateformes nationales d'ONG et de 7 coalitions régionales, promeut l'émergence de la voix de la société civile dans les négociations internationales.

# SOMMAIRE

LES DATES CLEFS DE L'ANNÉE	P.3
COORDINATION SUD EN CHIFFRES	P.4
<b>RAPPORT MORAL</b>	<b>P.5</b>
<b>RAPPORT D'ACTIVITÉS</b>	<b>P.8</b>
<b>VIE DU RÉSEAU ET RÉSEAUX D'APPARTENANCE</b>	<b>P.9</b>
MIEUX ANALYSER ET ANTICIPER LES DÉFIS DE DEMAIN	P.10
COORDINATION SUD AU CŒUR DES RÉSEAUX	P.12
<b>UN APPUI SUR MESURE ET D'INTÉRÊT COLLECTIF</b>	<b>P.14</b>
UN PANEL DE SERVICES DE PLUS EN PLUS DIVERSIFIÉS	P.15
UN ENRICHISSEMENT MUTUEL SUR DES ENJEUX COLLECTIFS	P.18
<b>INFLUENCER LES POLITIQUES DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE</b>	<b>P.21</b>
● ENJEUX TRANSVERSAUX	<b>P.22</b>
UN CADRE INTERNATIONAL POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE	P.22
2016, ANNÉE DE L'ACTION POUR LE CLIMAT	P.24
POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT, DES AVANCÉES SIGNIFICATIVES	P.25
UNE RÉFORME DU SYSTÈME HUMANITAIRE PLUS QU'ATTENDUE	P.28
UNE FORTE IMPULSION POUR UNE RÉELLE INTÉGRATION DU GENRE	P.31
● PLAIDOYER SECTORIEL DE COORDINATION SUD	<b>P.33</b>
SANTÉ MONDIALE, DES ANNONCES AMBITIEUSES À CONCRÉTISER	P.33
PESER SUR LES POLITIQUES AGRICOLES ET D'ALIMENTATION	P.34
● ENVIRONNEMENT FAVORABLE ET DROIT D'INITIATIVE	<b>P.36</b>
UN DIALOGUE AVEC LES POUVOIRS PUBLICS PLUS QUE NÉCESSAIRE	P.36
<b>RAPPORT FINANCIER</b>	<b>P.39</b>
SYNTHÈSE	P.40
COMPTE EMPLOIS RESSOURCES ET BILAN	P.42
COMPTE DE RÉSULTAT	P.44
ANNEXES	<b>P.46</b>





## LES DATES CLEFS DE L'ANNÉE

### 22/23 janvier

Séminaire du Conseil d'administration sur les orientations stratégiques

### 23 février

Participation à la 3<sup>e</sup> Conférence nationale humanitaire

### 29 février

Rencontre du Conseil d'administration de Coordination SUD avec la direction générale de l'AFD

### 8 mars

1<sup>ère</sup> réunion de la commission Cohérence des politiques de Coordination SUD

### 1<sup>er</sup> avril

Assemblée plénière sur les orientations stratégiques

### 13 avril

Restitution de l'étude « Diversité d'appartenance à des réseaux internationaux »

### 22 avril

Atelier jeunesse et solidarité internationale

### 11 mai

Visite du secrétaire d'État au Développement, André Vallini, à Coordination SUD

### 23/24 mai

Participation au Sommet humanitaire mondial à Istanbul

### 23 juin

Assemblée générale de Coordination SUD

### 29 juin

Séminaire Coordination SUD/AFD sur les défis du développement urbain

### 11/19 juillet

Participation au Forum politique de haut niveau des Nations unies sur les ODD

### 6 septembre

1<sup>er</sup> comité de pilotage de l'étude mésoprojets

### 5 octobre

Élection de Philippe Jahshan à la présidence du Mouvement associatif

### 12 octobre

Adoption de l'avis du CESE sur les ODD

### 30 novembre

Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (Cicid), qui reprend des positions de Coordination SUD

### 9 décembre

Restitution de l'état des lieux de Coordination SUD sur l'approche genre au sein des ONG françaises

### 14 décembre

Restitution du chantier sur l'assise financière des ONG

### 15 décembre

Restitution de l'évaluation de la contribution de la société civile à l'action internationale de la France

# COORDINATION SUD EN CHIFFRES

**1** vidéo d'animation  
pédagogique sur l'aide  
publique au développement

**10** nouveaux membres

**15** salariés

**15** projets d'ONG  
cofinancés par le Fonds de  
renforcement institutionnel et  
organisationnel (Frio)

**19** espaces de travail  
collectifs

**20** administrateurs  
dont 45 % de femmes

**32** publications  
collectives

**+ de 90** rencontres  
avec les pouvoirs publics

**165** membres actifs

**283** personnes  
formées

**+ de 400** appels  
d'offres sur le site

**687** hommes et femmes/  
jours de mobilisation des  
ONG

**5 300** offres d'emplois  
et stages

**9 384** fans sur Facebook

**14 100** followers  
sur Twitter

**23 503** abonnés  
au Point Info

**34 074** abonnés  
à l'alerte emploi

**1 06 696** visites  
sur le site

# RAPPORT **MORAL**

---



Après une année 2015 haute en ambitions pour le développement durable et le climat, l'année 2016 a émis des signaux contradictoires et inquiétants.

Il y a d'abord les nombreuses guerres qui perdurent en Afrique ou au Moyen-Orient, mettant en lumière l'incapacité coupable des Nations unies et du Conseil de sécurité à trouver les voies de la médiation pacifique. Pourtant il y a eu un Sommet humanitaire mondial, premier du genre, et des engagements nombreux pris sur place par les parties. Mais rien ou presque n'a empêché les crimes de se poursuivre contre les civils ou contre les acteurs humanitaires venus à leur secours. Rien ou presque n'a empêché la multiplication des violations du droit international humanitaire et l'horreur arrivée à son paroxysme notamment avec la destruction d'Alep et la prise en otage de populations entières sous le feu des obus.

Il y a aussi l'inquiétante montée de nationalismes en divers lieux du monde, et qui s'accompagne de dépenses toujours plus importantes en matériel militaire là où les budgets de l'aide humanitaire ou pour les missions de paix demeurent ridiculement bas au regard des besoins.

Les signaux contraires sont aussi venus des États-Unis avec un nouveau président porteur d'un discours qui remet en cause et fragilise les acquis de la COP21. Alors que le record de chaleur a été battu en 2016 pour la troisième année consécutive et que les prévisions des scientifiques se multiplient pour alerter sur le risque d'un emballement climatique plus rapide que prévu et aux conséquences incalculables pour l'humanité. Le scepticisme de Trump paraît ainsi gravement irresponsable pour les générations actuelles et futures, et doit nous inquiéter au plus haut point au moment où le monde a besoin d'une amplification forte des acquis de la COP21.

Sur le plan des libertés également, le monde en 2016 s'est durci. En Pologne, en Hongrie ou au Royaume Uni, l'espace de la société civile a été réduit. En Russie, en Turquie, en Inde ou en Israël, les droits des associations et des citoyens sont mis en péril. Amnesty International dans son dernier rapport annuel nous alerte sur l'affaiblissement de la vigilance et de la capacité à s'en indigner : *« Plus il y a de pays qui reviennent sur leurs engagements en matière de droits fondamentaux sur leur territoire, moins il y a de dirigeants pour défendre ces droits sur la scène internationale ; et de nombreux gouvernements sont tentés de suivre la tendance au recul des droits humains dans le monde. »*

Dans ce contexte, notre action ne peut qu'être encouragée. Et nos organisations sont restées engagées partout, en France et à l'étranger, en solidarité avec les exclus, les victimes des conflits ou les réfugiés. Elles restent engagées pour réduire les vulnérabilités dans les territoires où les seules forces de sécurité ne peuvent résoudre des problématiques structurelles liées à une pauvreté endémique et à des inégalités abyssales. Elles restent engagées pour sensibiliser les citoyens à la solidarité et pour défendre le droit des acteurs de la société civile à s'organiser et à prendre toute leur part dans le développement. Tout cela malgré une difficulté qui grandit à trouver les moyens pour agir. Là où les budgets publics dédiés aux ONG au niveau national ont poursuivi leur réelle mais bien timide progression, ils ont connu une réduction parfois drastique dans certaines de nos régions qui s'est cumulée avec un accroissement régulier des exigences des bailleurs internationaux.

Face à cela, l'action de Coordination SUD s'est poursuivie résolument. Elle a contribué à remporter des victoires notables en 2016 : une augmentation de 5 % de l'effort budgétaire pour l'APD, qui ne gomme pas les années consécutives de baisse, mais qui marque la première inversion de tendance depuis 2011. Le taux de la taxation sur les transactions financières est également revu à la hausse permettant d'accroître de 270 millions d'euros la part de dons de notre APD pour l'aide bilatérale.

Sur le terrain politique, notre mobilisation a permis d'amender largement les conclusions du Comité interministériel pour la Coopération internationale au développement (Cicid) du 30 novembre. Sur l'éducation, la santé, les apports des migrations au développement, la nutrition et l'alimentation ou sur le partenariat entre l'État et la société civile, nombre de nos propositions ont été entendues. Sur ce dernier point, l'élaboration d'un document d'orientation politique a été décidée et fut conclue au premier trimestre 2017. Pour la première fois, la France se dote d'un document cadre actant une reconnaissance pleine du rôle, des apports et de l'expertise des ONG françaises. Ce document fixe enfin l'objectif de faire transiter 12 % de l'APD française par la société civile, et entérine ainsi une de nos revendications phare. Cela signifie une multiplication par six de la part actuelle. Charge à nous de rendre cet engagement effectif dès le prochain quinquennat.

**Philippe Jahshan,**  
**président de Coordination SUD**

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

---

VIE DU RÉSEAU ET RÉSEAUX D'APPARTENANCE

UN APPUI SUR MESURE ET D'INTÉRÊT COLLECTIF

INFLUENCER LES POLITIQUES DE SOLIDARITÉ  
INTERNATIONALE





**VIE DU RÉSEAU  
ET RÉSEAUX  
D'APPARTENANCE**

# MIEUX ANALYSER ET ANTICIPER LES DÉFIS DE DEMAIN

**Coordination SUD a poursuivi ses réflexions sur l'avenir de la plateforme et son renforcement en interne. Le fruit de ce travail se reflète dans son projet politique renouvelé, sa gouvernance efficace et sa vie associative toujours plus dynamique.**

## UN NOUVEAU PLAN STRATÉGIQUE ADOPTÉ

Le travail de préparation de la nouvelle planification stratégique de Coordination SUD a largement occupé l'année 2016. Lors du premier semestre, en s'appuyant sur la réflexion prospective menée en 2015, la proposition de planification stratégique a été élaborée de façon itérative et collaborative : séminaire du Conseil d'administration en janvier, Assemblée plénière des membres le 1<sup>er</sup> avril, consultation à distance en mai, etc. Ce qui a permis à l'Assemblée générale de juin 2016 d'adopter à l'unanimité la planification 2017-2022. Ensuite, le Bureau et l'équipe du Secrétariat exécutif ont travaillé à l'opérationnalisation de cette stratégie, le plan d'action 2017-2019 étant adopté par le Conseil d'administration de septembre 2016.

Cette nouvelle planification exprime la volonté des membres de Coordination SUD de renforcer leur collaboration pour mieux analyser et anticiper les défis de demain. Sur cette base, ils seront davantage en capacité de valoriser leurs expertises, leurs capacités d'action et leurs positions auprès des autres parties prenantes du développement et de la solidarité internationale.

**En 2017-2019, Coordination SUD se concentrera sur trois types d'enjeux :**

- des enjeux politiques internationaux : le suivi de l'agenda du développement durable et de l'humanitaire et de son financement, une attention particulière à certaines priorités transversales comme les migrations, la prise en compte des vulnérabilités, le lien entre urgence et développement ;
- des enjeux de promotion d'un environnement favorable pour les ONG et leur financement, et de valorisation des ONG, acteurs de mobilisation citoyenne et acteurs politiques possédant une large expertise technique et géographique ;
- des enjeux de renforcement du secteur : développer, animer et valoriser une connaissance et une intelligence collective sur les grands enjeux ci-dessus et renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles des ONG.



Assemblée plénière « Quelles orientations stratégiques pour Coordination SUD après 2017 ? » du 1<sup>er</sup> avril 2017 - © Coordination SUD

## DES MODALITÉS D'ACTION COLLECTIVE CLARIFIÉES

Le Bureau de Coordination SUD s'est attelé en 2016 à une mise à plat du règlement intérieur pour le mettre en conformité avec les Statuts révisés en 2015 et le compléter pour un fonctionnement plus fluide des espaces internes du collectif notamment. Deux nouvelles sections ont été ajoutées : sur les modalités partenariales et sur la communication.

Le renforcement de l'identité et de la visibilité dont a besoin Coordination SUD pour accroître l'impact de ses positions et de ses publications nécessitait un vaste chantier de modernisation de sa charte graphique. Après une refonte de la plaquette de présentation en 2015, le travail pour une nouvelle identité graphique des publications de Coordination SUD a été poursuivi en 2016.

La mise en place d'outils de suivi des implications des membres et de travail collaboratif à distance, initiée en fin d'année, promet par ailleurs une plus grande capacité à valoriser la mobilisation et la participation des ONG françaises au service de la collectivité.

## UNE PLATEFORME PLUS INCLUSIVE

Dix nouvelles ONG ont intégré Coordination SUD en 2016 (contre six sorties). Le collectif poursuit donc son extension progressive et raisonnée et accroît encore un peu plus sa représentativité des acteurs associatifs du secteur de la solidarité internationale français.

Parallèlement, il cherche à promouvoir une relation plus forte et plus confiante entre les diverses familles qui le composent. En 2016, une rencontre entre les associations de solidarité internationale (ASI) et les associations de jeunesse et d'éducation populaire (AJEP), co-organisée avec le Cnajep, a abouti à la création d'un nouvel espace de travail commun, la commission Jeunesse et solidarité internationale. En fin d'année, invitées par le Crid et Coordination SUD, les associations et collectifs associatifs basés ou agissant en région se sont réunis afin de réfléchir aux moyens de renforcer leurs liens avec les acteurs nationaux et de mener des plaidoyers cohérents à toutes les échelles du pays.

La création d'autres espaces, comme la commission Cohérence des politiques pour le développement, ou encore les clubs métiers Gestion financière et Cofinancements, œuvrent également dans le sens d'une plus grande intégration de la diversité des acteurs du secteur. Pour orienter le travail de suivi d'une vie associative de plus en plus riche, un vice-président (Rachid Lahlou) a reçu un mandat spécifique de rencontre et d'écoute des membres. Des visites très régulières sont menées pour entendre la voix de tous, de façon plus ciblée.



EN 2016, COORDINATION SUD COMPTE 154 MEMBRES ACTIFS ET 10 MEMBRES ASSOCIÉS. L'ONT REJOINTE CETTE ANNÉE :

Via la Coordination Humanitaire et Développement (CHD)  
 Aviation Sans Frontières  
 CartONG  
 Résonances Humanitaires  
 Vision du Monde

Via le CLONG-Volontariat  
 Envol Vert

Via le Centre de recherche et d'Information pour le Développement (Crid)  
 Agir ABCD  
 Les Amis de la Terre  
 ReMed - Réseau Médicaments et Développement

Adhérent direct  
 Bolivia Inti - Sud Soleil (BISS)

Associé  
 Réseau Euromed France

# COORDINATION SUD AU CŒUR DES RÉSEAUX

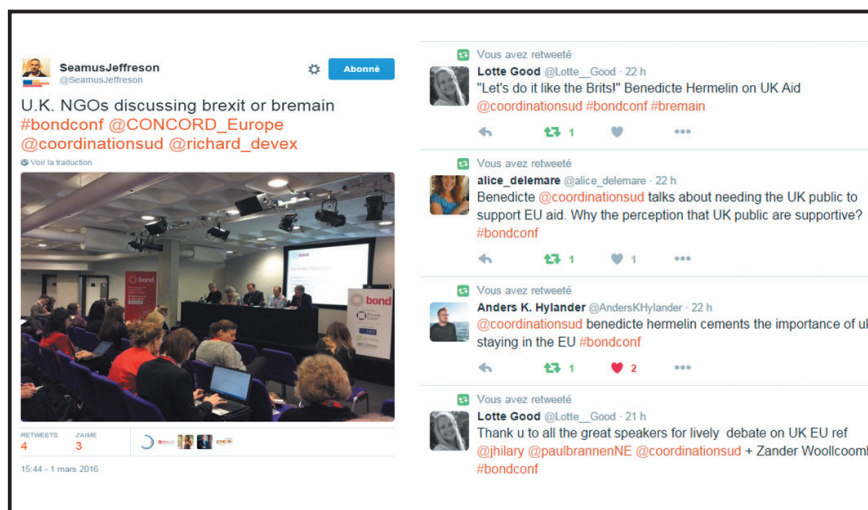
**En 2016, Coordination SUD a clarifié son implication au sein de ses trois réseaux d'appartenance avec un meilleur croisement avec les messages politiques portés par le Mouvement associatif ; un investissement mieux ciblé et organisé au sein de Concord ; et enfin, l'accompagnement vers l'indépendance définitive du Forum international des plateformes d'ONG (FIP).**

## L'ÉCHELLE FRANÇAISE : UN RAPPROCHEMENT NÉCESSAIRE ENTRE LES PROBLÉMATIQUES NATIONALES ET INTERNATIONALES

Le *Manifeste pour un mouvement associatif*, adopté en 2016 par l'ensemble des coordinations associatives nationales et les Mouvements associatifs régionaux, affirme la place des associations dans la construction d'un avenir plus juste et solidaire. Coordination SUD apporte à ce projet une dimension internationale incontournable. Elle a ainsi contribué en 2016 aux réflexions sur l'engagement, le service civique et le volontariat et alimenté les positions sur le projet de loi Égalité-Citoyenneté, *via* le CLONG-Volontariat et France Volontaires. Dans le cadre du bilan de la Charte d'engagement entre l'État, les collectivités territoriales et les associations, ses expériences en matière d'accompagnement des ONG et le rôle qu'elle joue au sein d'un espace de concertation tel que le CNDSI sont valorisées et partagées avec les autres secteurs associatifs.

Le Mouvement associatif offre aussi un espace de réflexions sur des questions majeures comme l'emploi associatif, la place de la jeunesse, ou encore l'évolution des financements et des modèles économiques. Les enjeux nationaux et internationaux étant de plus en plus liés, le rapprochement consacré par l'élection à la présidence du Mouvement associatif de Philippe Jahshan, président de Coordination SUD, apparaît comme une formidable opportunité de promouvoir la solidarité à tous les niveaux. Les messages préparés fin 2016 à l'intention des candidats à l'élection présidentielle de 2017 pour la promotion du lien social, de l'humanisation de l'économie et d'une redynamisation de la démocratie, croisent en bien des points ceux que Coordination SUD défendra aussi, à une échelle plus globale.

Intervention de Bénédicte Hermelin  
à la conférence-débat  
« Au revoir to Europe » organisée  
par Bond le 1<sup>er</sup> mars 2016



## L'ÉCHELLE EUROPÉENNE : OPÉRATIONNALISATION DE LA NOUVELLE STRATÉGIE DE CONCORD

Coordination SUD est membre actif de Concord depuis sa création en 2003. Pour la plateforme européenne, l'année 2016 a été celle de l'opérationnalisation de sa nouvelle planification stratégique, avec la mise en place de quatre *hubs* voulant s'attaquer aux enjeux majeurs de la politique de développement : 1) développement durable et cohérence des politiques pour le développement ; 2) financement du développement durable ; 3) promotion de l'espace de la société civile ; 4) engagement et éducation à la citoyenneté mondiale. Des groupes de travail ont été créés au sein de ces grands espaces et en dehors, pour traiter des enjeux transversaux.

Coordination SUD s'est fortement investie dans le suivi général des activités et la constitution des groupes et comités. Des représentant-e-s des organisations membres ou partenaires, ainsi que des membres du Secrétariat exécutif, ont été mandaté-e-s pour représenter le collectif dans les espaces de travail prioritaires. Elle est ainsi active sur les questions d'Agenda 2030 et de cohérence des politiques pour le développement, de migrations, d'aide publique au développement, d'environnement favorable, d'instruments financiers, d'engagement et d'éducation à la citoyenneté mondiale, de révision du consensus européen pour le développement, et de vie associative.

La coordination de la présence de Coordination SUD à Concord est faite au sein de la commission Europe, qui est aussi en charge d'assurer une veille sur la politique européenne de développement, de dégager et de porter des positionnements communs. En 2016, le travail de plaidoyer de la commission s'est focalisé sur la non-conditionnalité de l'aide publique au développement à des enjeux de gestion des flux migratoires, également un des combats phares de Concord en 2016. Un autre sujet prioritaire de plaidoyer de Concord l'année passée, auquel Coordination SUD a contribué, concerne les menaces sur l'espace de la société civile en Europe. Un moment fort a été la tenue d'un atelier d'échange et de formation sur ce thème à Budapest en fin d'année.

## L'ÉCHELLE INTERNATIONALE : UNE ANNÉE DE TRANSITION POUR LE FIP

Suite aux décisions de l'Assemblée générale de décembre 2015, le FIP s'est constitué en association de droit français en mai 2016. La signature de l'accord de partenariat avec la Commission européenne, le 18 mars, a permis au FIP d'obtenir les moyens financiers (près de 4 millions d'euros pour 4,5 ans) pour mettre en œuvre sa stratégie, et déployer le réseau. Le Comité exécutif, présidé par le chilien Miguel Santibañez et où Coordination SUD occupe le poste de trésorier, s'est réuni virtuellement tous les mois. Le Conseil du FIP a travaillé à distance et a tenu une réunion physique en novembre, à Marrakech. Le dernier semestre de 2016 s'est concentré sur l'autonomisation du FIP : recrutements pour élargir l'équipe à 5 personnes, mise en place de procédures internes, choix des prestataires, de façon à ce qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2017, le FIP soit complètement indépendant de Coordination SUD.

En matière de plaidoyer, le FIP a continué à s'investir sur le suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Pour prendre le relais des campagnes Beyond 2015 et Action 2015, le FIP, Civicus (alliance mondiale pour la participation citoyenne), GCAP (Global Call Against Poverty) et le Climate Action Network International ont travaillé au lancement d'Action for Sustainable Development (A4SD), qui vise à mettre en réseau et appuyer la société civile pour suivre la mise en place des objectifs de développement durable (ODD) au niveau international et national. A4SD a été lancée en avril à Bogota, à l'occasion de la semaine internationale de la société civile. Le FIP est membre du groupe de facilitation de A4SD, et a participé aux événements de la société civile à New York à l'occasion de la première réunion de suivi de la mise en œuvre des ODD.



Signature de l'accord de Partenariat entre le FIP et l'Union européenne, le 18 mars 2016 - © FIP



**UN APPUI SUR MESURE  
ET D'INTÉRÊT COLLECTIF**



# UN PANEL DE SERVICES DE PLUS EN PLUS DIVERSIFIÉS

**Coordination SUD propose aux ONG un panel d'outils pour qu'elles développent leurs compétences et fassent évoluer leurs organisations. En 2016, les formations ont connu un succès renouvelé. L'évaluation du dispositif d'accompagnement des ONG (Frio) s'est révélée très positive. Les efforts pour promouvoir et améliorer les services mutualisés aux ONG se sont poursuivis.**

## DES ACCOMPAGNEMENTS ORGANISATIONNELS INDIVIDUALISÉS

Pour se développer, parfois pour survivre, les ONG doivent anticiper les évolutions et intégrer le changement, dans un processus d'adaptation permanent. C'est à ces conditions qu'elles peuvent porter leur projet associatif, mener à bien leurs missions et être plus efficaces dans leurs actions. Pour ce faire, le Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel (Frio) soutient leurs capacités de transformation et les accompagne dans leurs questionnements variés, sur leurs caractéristiques culturelles, leurs rôles, leurs stratégies d'intervention, leurs modèles économiques et leurs fonctionnements internes, etc.

En 2016, le Frio a accompagné dix-sept ONG, des plus petites aux plus grandes, pour un montant total de 284 726 euros. La subvention moyenne allouée par le Frio est de 20 337 euros par projet en 2016. La tendance observée depuis 2014, révélant des ONG engagées sur des projets de renforcement de plus grande envergure, se confirme en 2016.

70 % des accompagnements ont porté sur des projets d'appui à la réflexion stratégique (et dans certains cas leur opérationnalisation), en particulier sur la définition ou la révision de projets associatifs et sur la construction de stratégies de développement associée à la révision des modèles économiques. Parmi les nouveautés de 2016 : le premier soutien à un projet basé sur le Modèle d'autodiagnostic et d'amélioration continue (Madac – cf. chapitre suivant, p. 18), le premier appui à une démarche de transversalisation du genre (grâce à la création d'un fonds spécifique dédié au genre) et l'accompagnement d'une demande déposée en consortium par quatre ONG humanitaires.

En 2016, plus d'une ONG sur deux était primo-accédante. Pour autant, la mobilisation du dispositif à plusieurs reprises par une même ONG est possible et fréquente. En effet, une fois l'organisation engagée dans une démarche de renforcement, une dynamique de changement s'instaure en son sein : suite à la réalisation d'un diagnostic, peut suivre une stratégie de développement, puis une stratégie de réorganisation interne par exemple.

### Dix ans d'accompagnement stratégique des ONG

Une évaluation externe a été réalisée sur les activités menées dans le cadre du dispositif Frio sur la période 2011-2016. Ses résultats sont très positifs, avec notamment un niveau élevé de satisfaction de la part des ONG bénéficiaires.

Il en ressort les éléments suivants :

- le Frio est un dispositif pertinent et indispensable, plébiscité par de nombreuses organisations ;
- le Frio est un dispositif efficace accessible à toutes les ONG, notamment aux petites structures ;
- le Frio contribue à engager et accentuer divers changements au sein des organisations ;
- les travaux collectifs sont de qualité : ils permettent d'observer et d'étudier le secteur, d'anticiper ses grandes évolutions ;
- le Frio contribue également à un dialogue plus riche avec les pouvoirs publics.

L'évaluation a également révélé des pistes d'innovation telles que :

- renforcer les articulations du dispositif entre ses différents acteurs (ONG, Secrétariat exécutif, prestataires), au sein de Coordination SUD et avec d'autres partenaires (DLA, Adasi, F3E, etc.) ;
- communiquer plus pour inciter les ONG à évoluer et améliorer la diffusion des productions réalisées ;
- développer les ressources financières (communiquer mieux, développer des partenariats) et humaines ;
- faciliter les échanges et appuis entre pairs ;
- renforcer la dynamique de veille et d'observation sur les évolutions du secteur mais aussi d'expérimentation sur des thèmes issus des travaux collectifs.

### DES DIFFUSIONS D'INFORMATIONS CIBLÉES



Coordination SUD a poursuivi et renforcé son travail de veille et de diffusion d'informations aux acteurs du secteur de la solidarité internationale. Ainsi, vingt-deux *Bulletins sur les actualités des financements et des ressources* (BAFR) utiles aux ONG ont été diffusés en 2016 incluant des appels à projets, ateliers d'information, outils, offres de formation, etc. Au cours du dernier trimestre, la veille sur les financements relayée à travers ce bulletin s'est très sensiblement développée avec l'intégration de nouvelles sources de financements étrangers, publics et privés.

Une lettre d'information spécialisée sur les questions de gestion des ressources humaines, *Infos RH* a été diffusée à trois reprises en 2016. Elle contient des articles de fond, une sélection des jurisprudences, des ressources pratiques (enquêtes, fiches pratiques, etc.).

Par ailleurs, quatre ateliers d'information ont été organisés en 2016 sur des sujets variés en lien avec les besoins émis par les membres de Coordination SUD : deux ateliers présentant les différents financements disponibles au niveau de l'Agence française de développement (AFD) et intégrant les dernières évolutions des procédures ; un atelier sur la mise en place des forfaits jours ; enfin un atelier sur une méthodologie de définition des emplois, des compétences associées et des niveaux de rémunération.

### DES EFFORTS DE MUTUALISATION

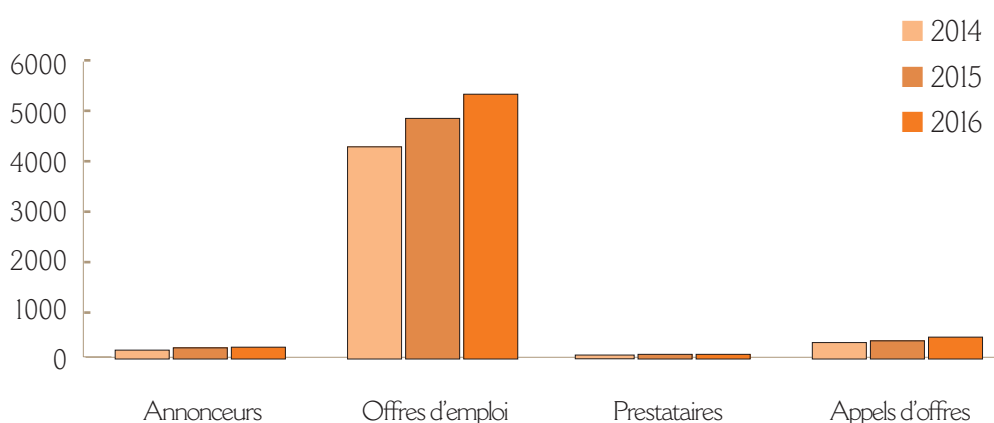
L'année 2016 a vu le développement de l'offre de complémentaire santé négociée par Coordination SUD pour ses membres. Cette offre couvre aussi bien les salariés sièges que les salariés expatriés en proposant des services adaptés (différents niveaux de couverture possible, assistance rapatriement intégrée). En fin d'année, quinze structures ont adhéré à cette offre représentant plus de 200 salariés.

Coordination SUD offre également un service de conseil et d'orientation en réponse à des questions juridiques, organisationnelles, institutionnelles, etc. Pour cela, le Secrétariat exécutif de Coordination SUD s'appuie sur des compétences internes et celle des membres et oriente au besoin vers des partenaires proposant du bénévolat ou du mécénat de compétences, à l'instar de Passerelles et Compétences ou de l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme.

Atelier d'information  
sur les financements de  
l'Agence française de  
développement  
le 6 mars 2017 -  
© Coordination SUD

La base de données Prestataires de Coordination SUD constitue également un répertoire de consultants et de cabinets spécialisés pouvant proposer des réponses aux besoins des ONG en termes de conseil, d'accompagnement, d'appui technique/logistique ou d'évaluation. Plus de 400 appels d'offres ont été déposés sur cette plateforme en 2016.

En termes d'emplois, les besoins en recrutement des 200 ONG, fondations et coopérations qui utilisent le site Internet de Coordination SUD à cet effet, ont publié plus de 5 300 offres. Un effort particulier a été fait en 2016 pour améliorer la gestion et l'exploitation des données issues de ces espaces Prestataires et Emplois, qui sont par ailleurs disponibles en anglais compte tenu de l'accroissement d'annonceurs anglophones depuis septembre 2016.



## DES FORMATIONS POUR LES PROFESSIONNELS DES ONG

En 2016, Coordination SUD a mis en œuvre un programme de vingt-sept formations articulées autour de six thèmes centraux : financements, stratégie de développement, méthodologie et outils de renforcement, ressources humaines, plaidoyer et communication, enjeux transversaux (genre, climat).

Au total, les vingt-sept sessions organisées ont rassemblé près de 300 participants dont 22 % étaient issus d'organisations non-membres. Coordination SUD a poursuivi son effort pour améliorer l'accessibilité de son offre de formation avec l'organisation de formations en province et des possibilités de formation à distance. Des contacts ont été pris en 2016 pour l'organisation d'une réunion de réflexion et de concertation qui rassemblera début 2017, des organismes de formation du secteur ainsi que des collectifs impliqués sur les questions de formation.

THÈMES	SESSIONS	PARTICIPANTS
Financements	7	90
Stratégie de développement	4	38
Méthodologie et outils de renforcement	3	36
Ressources humaines	6	51
Plaidoyer/communication	4	42
Enjeux transversaux	3	26
<b>TOTAL</b>	<b>27</b>	<b>283</b>

# UN ENRICHISSEMENT MUTUEL SUR DES ENJEUX COLLECTIFS

**Pour comprendre et partager l'analyse des nombreux défis des ONG, quotidiens ou stratégiques, plusieurs modalités de travail sont proposées par Coordination SUD : des clubs métiers pour le partage de pratiques et solutions ; des groupes de travail sur une problématique identifiée collectivement ; des travaux de capitalisation et des études diffusées à l'ensemble du secteur.**

## UN ENSEMBLE DE CLUBS MÉTIERS COMPLÉTÉ

Deux clubs métiers Ressources humaines réunissent depuis plusieurs années les personnes en charge des RH au sein des petites et moyennes ONG membres, d'une part, et des grosses ONG membres d'autre part.

En 2016, ils ont poursuivi leurs échanges et travaux collectifs sur plusieurs thématiques : négociation collective, documents d'évaluation des risques, forfaits jours, rémunérations, formations à distance, fiscalité des expatrié-e-s, visites médicales, *perdiem*, logiciels RH. Plusieurs personnes ressources sont intervenues à titre *pro bono* dans le cadre de ces clubs : Hadrien Halard, avocat fiscaliste du cabinet HLD et Jeanine Bryk du cabinet Anima Conseil.

En fin d'année, deux nouveaux clubs ont été créés. Le club métier Gestion financière a identifié trois sujets de travail prioritaire : la gestion des coûts partagés, le renforcement des partenaires dans les pays d'interventions et les outils de gestion financière adaptés aux ONG. Ludovic Donnadiou, du cabinet Donnadiou & associés, les accompagne dans leurs réflexions à titre *pro bono*. Enfin, le club métier Cofinancements a tenu sa première rencontre qui augure de riches échanges à partir de 2017.

## DES ÉCHANGES ET RÉFLEXIONS SUR LA QUALITÉ

Le groupe Qualité offre aux membres de Coordination SUD un espace de discussion sur les questions de qualité, de transparence et d'efficacité. Des temps d'échanges ont par exemple été consacrés aux expériences développées par le F3E sur les approches orientées changement et avec Cerise sur son *guide Social business*.

Le groupe a achevé son cycle d'ateliers sur le partenariat, avec un atelier sur la façon dont les évolutions des enjeux de solidarité internationale interrogent les missions et approches partenariales des ONG en France. Il s'agissait d'interroger les formes que prennent les partenariats tissés par les ONG françaises sur leur territoire d'origine, d'échanger sur les manières dont ils se mettent en place, avec quels acteurs, avec quelle valeur ajoutée recherchée, etc. À l'issue de ce cycle d'ateliers, une synthèse a été produite (ci-dessous).

Le groupe Qualité a également diffusé l'outil d'autodiagnostic et d'amélioration continue au service de tous/toutes, le Madac, co-élaboré par Coordination SUD, et le F3E et avec la participation de leurs membres. Au-delà du guide méthodologique, le dispositif s'appuie sur une formation dont l'objectif est de permettre aux ONG de maîtriser les enjeux et les outils pour s'auto-diagnostiquer et mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue de leurs pratiques, au service de leurs actions.

## DES TRAVAUX SUR LES PRATIQUES ET ÉVOLUTIONS DU SECTEUR

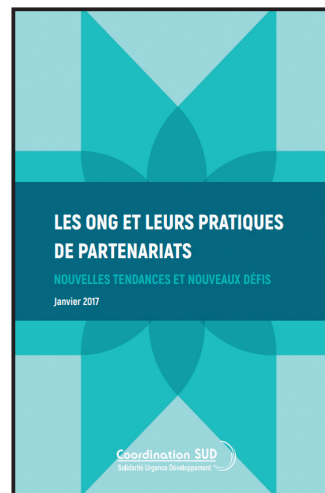
Plusieurs capitalisations, guides et études ont été réalisés en 2016.

### Deux vidéos sur le projet associatif et la planification stratégique

Suite à la capitalisation réalisée en 2015, deux vidéos ont été élaborées : « *Épisode 1 : Comment élaborer son projet associatif ?* » et « *Épisode 2 : Comment élaborer son plan stratégique ?* » Elles sont consultables à la fois sur le site Internet et la chaîne Youtube de Coordination SUD. Elles présentent les témoignages des ONG Habitat Cité, Enfants sans Frontières et SOL - Alternatives Agroécologiques Solidaires.

### Une brochure sur les pratiques de partenariats des ONG

Quelles sont les évolutions majeures dans la manière dont les ONG perçoivent et construisent leurs partenariats depuis dix ans ? Quels sont les défis nouveaux auxquels elles doivent faire face, et leurs attentes nouvelles ? Pour le comprendre, ce document propose la synthèse d'une série d'ateliers organisés par le groupe Qualité de Coordination SUD depuis 2014, mais aussi de réflexions produites par différents collectifs et plateformes. Il s'agit de revenir sur les expériences, constats et recommandations formulés dans ces espaces, pour mieux aborder les défis du partenariat de demain. Son objet principal concerne l'évolution des relations entre les ONG françaises et leurs partenaires au Sud, mais il aborde également l'évolution des partenariats entre les organisations françaises elles-mêmes.



Couverture du guide  
*Les ONG et leurs pratiques  
de partenariats : nouvelles  
tendances et nouveaux défis*

### Un état des lieux sur l'intégration de l'approche genre dans les ONG françaises

Dans le cadre d'un projet d'intégration du genre mené en collaboration avec le F3E, un état des lieux sur l'intégration du genre dans les organisations françaises de solidarité internationale a été réalisé en 2016. Une typologie des acteurs et actrices impliqués y est établie en identifiant les organisations plus et moins avancées, par type d'intervention et par thématique. Des bonnes pratiques et des difficultés dans l'intégration du genre dans les projets et dans les pratiques internes y sont repérées. Enfin, l'état des lieux s'achève par une série de recommandations adressées aux organisations et aux bailleurs. Elles seront complétées en s'appuyant sur de plus amples échanges et des fiches comparatives avec d'autres secteurs associatifs et d'autres pays en 2017.



Atelier de restitution de l'étude État des lieux de l'intégration du genre dans les organisations françaises de solidarité internationale, le 8 décembre 2016 - © Coordination SUD

## Une réflexion attendue sur les complémentarités entre ONG humanitaires et de développement

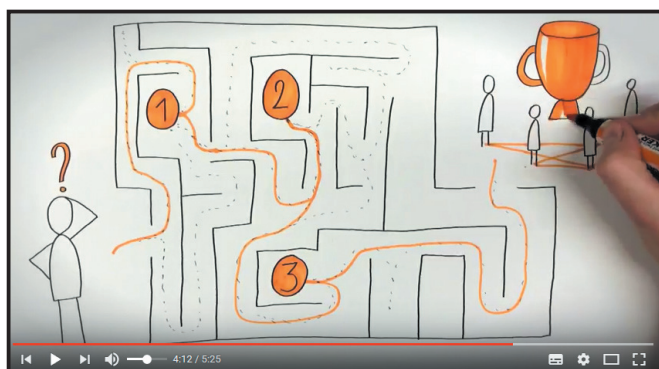
Des réflexions multiformes ont été menées en 2016 sur les évolutions des modes opératoires des ONG humanitaires et de développement qui interviennent sur des terrains de crises prolongées. Une étude de cas dans trois pays (Afghanistan, Haïti et Mali) a été réalisée pour nourrir la réflexion, de même qu'une typologie des contextes de crises prolongées. Une cartographie des activités des membres de Coordination SUD intervenant dans ce cadre, ainsi qu'une revue des principaux textes sur le lien Urgence-reconstruction-développement ont également été présentées. Sans oublier un état des lieux des concepts et des approches, et un document de synthèse revenant sur l'ensemble des travaux et les conclusions du chantier.

## Renforcer les ONG au niveau de leur assise financière

Coordination SUD a lancé un chantier en 2013 sur le renforcement de l'assise financière des ONG. En effet, l'étude *Les pratiques des ONG dans un contexte financier difficile*, réalisée par Coordination SUD en 2012, avait mis en évidence la fragilité du secteur de la solidarité internationale, faute de fonds propres suffisants.

En décembre dernier, les réalisations et réflexions de ce chantier ont été présentées lors d'un atelier intitulé « Quelles solutions de financement pour le renforcement de l'assise financière des ONG ? ». À cette occasion, Coordination SUD et le Centre de ressources DLA Financement de France Active ont présenté les résultats de l'enquête menée, durant l'été 2016, sur les modèles économiques des ONG. Différentes solutions de financement dit innovant ont également pu être présentées et expliquées à une cinquantaine d'ONG (prêts participatifs, garanties, fonds communs de placements solidaires, titres associatifs) autant de solutions mobilisables pour le renforcement des fonds associatifs. France Active et Ecofi Investissement sont ainsi intervenus tandis qu'AVSF et ACTED ont témoigné de leur expérience en matière de fonds communs de placements solidaire et de titres associatifs. Pour finir, les ONG présentes ont pu échanger entre elles autour de leurs besoins et du volume de financement nécessaire.

Il en ressort pour Coordination SUD des actions de plaidoyer syndical à mener dans les prochaines années auprès des organismes porteurs de ce type de solutions. L'enjeu réside dans une meilleure connaissance du secteur de la solidarité internationale et de ses besoins pour faciliter l'accès des ONG à ces nouveaux financements. L'ensemble des ressources produites dans le cadre de ce chantier sont accessibles sur l'Extranet de Coordination SUD.



Vidéo d'animation du Frio « Épisode 2 : Comment élaborer son plan stratégique ? »



**● INFLUENCER LES  
POLITIQUES DE SOLIDARITÉ  
INTERNATIONALE**

**● ENJEUX  
TRANSVERSAUX**

**● PLAIDOYER SECTORIEL  
DE COORDINATION SUD**

**● ENVIRONNEMENT FAVORABLE  
ET DROIT D'INITIATIVE**

## ENJEUX TRANSVERSAUX

# UN CADRE INTERNATIONAL POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

---

**Le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les objectifs de développement durable (ODD) entrent en vigueur et constituent le nouveau cadre de développement universel à l'horizon 2030. Dans un contexte d'interactions Nord/Sud et d'interconnexions des enjeux accrues, Coordination SUD crée deux nouvelles commissions pour accélérer les changements de paradigmes et de pratiques et renforcer une approche globale.**

### PLUS DE COHÉRENCE DES POLITIQUES EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT

Fin 2015, le Conseil d'administration décide d'autonomiser le groupe de travail Cohérence des politiques pour le développement (CPD) rattaché à la commission Europe en le transformant en commission transversale à part entière dans le but de sensibiliser et mobiliser l'ensemble du réseau autour de cette question. Active depuis mars 2016, cette commission a notamment organisé un atelier interne le 3 novembre sur les enjeux de cohérence des politiques publiques pour le développement.

Les réflexions reposent sur une double approche, géographique et intersectorielle. Dans un contexte mondialisé et d'interactions Nord/Sud en pleine évolution, comment faire en sorte que ce qui est fait « ici » n'ait pas d'impact négatif « là-bas » ? Et pour ne pas reprendre d'une main ce que l'on donne de l'autre, comment éviter les impacts néfastes d'une politique sur un autre champ ?

Si la cohérence des politiques pour le développement est une exigence réglementaire pour la France (incluse dans le traité de Lisbonne et dans la loi française depuis 2014 grâce à l'article 3 de la LOP-DSI), la France n'a créé aucun mécanisme de suivi ou de contrôle de la cohérence des politiques. Du grain à moudre pour les futures activités de plaidoyer qui seront portées par cette nouvelle commission.

### LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA 2030

La mise en œuvre des dix-sept ODD appelle à des partenariats pluri-acteurs renouvelés, systématiques et plus efficaces afin que tous les acteurs du développement durable prennent toute leur part dans l'atteinte des 169 cibles adoptées par la communauté internationale.

Alors que le gouvernement français annonce qu'il se rend volontaire à présenter un rapport de mise en œuvre de l'Agenda 2030 devant la communauté internationale à l'occasion du Forum politique de haut niveau (HLPF) des Nations unies de juillet 2016 dédié aux ODD, une commission ODD est créée au sein de Coordination SUD dont le premier travail de plaidoyer a été de suivre ces travaux et de les influencer.

Malgré les promesses faites par le gouvernement pendant le HLPF, aucune feuille de route interministérielle de mise en œuvre des ODD n'aura été proposée, demande que Coordination SUD continuera à porter auprès de la future administration.

### COORDINATION SUD AU FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU DES NATIONS UNIES

Suite à quelques rencontres avec le ministère de l'Environnement (pilote dans la rédaction du rapport français) et la direction générale de la Mondialisation du ministère des Affaires étrangères et du Développement International (MAEDI), le projet de rapport français est renforcé et alimenté de plusieurs recommandations des ONG. En juillet, Coordination SUD et deux de ses membres (ActionAid France - Peuples Solidaires et ATD-Quart Monde France) envoient des représentants à New York afin de suivre la présentation du rapport final français, dévoilé sur place. Le document amélioré par rapport à sa première version reste cependant insuffisant pour les ONG. Ces dernières appellent, d'une part, à une prise en compte transversale des inégalités et des populations en situation de vulnérabilité afin de « *ne laisser personne de côté* ». Elles demandent également plus de transparence et de concertation de la part des pouvoirs publics dans leurs travaux, conformément à l'esprit partenarial des ODD. Et surtout elles exigent plus de volontarisme politique pour la mise en œuvre de ces objectifs qui requièrent à la fois davantage de moyens dédiés à la solidarité et de repenser l'action gouvernementale pour une prise en compte systématique des piliers économique, social et environnemental dans toutes les politiques publiques.



Rencontre de Coordination SUD et du groupe majeur des femmes, représenté par ActionAid France – Peuples Solidaires, avec Laurence Monnoyer-Smith le 18 juillet 2016 - © Coordination SUD

### AVIS DU CESE SUR LA COOPÉRATION FRANÇAISE À L'AUNE DE L'AGENDA 2030

Un projet d'avis sur *La politique française de coopération internationale dans le cadre de l'agenda 2030 du développement durable*, dont le rapporteur est Philippe Jahshan, a été adopté à l'unanimité par le Conseil économique, social et environnemental le 12 octobre. Porté par la section Affaires européennes et internationales du Conseil, cet avis a par la suite été rendu au Premier ministre à titre consultatif.

Il inclut de nombreuses recommandations en faveur d'une réforme du pilotage institutionnel de la coopération, d'une hausse de l'aide publique au développement (APD) et du renforcement de la place de la société civile dans les dispositifs institutionnels sur la politique de développement et de solidarité internationale.

Coordination SUD a particulièrement veillé à ce que la voix des ONG soit entendue et incluse afin d'influer sur les recommandations portées. À ce titre, quatre représentant-e-s d'ONG membres travaillant sur les ODD et le financement du développement ont été auditionné-e-s.

# 2016, ANNÉE DE L'ACTION POUR LE CLIMAT

**Après le succès de la COP21, tout l'enjeu de 2016 résidait dans la concrétisation des engagements en termes de limitation des émissions de gaz à effet de serre ou de financements, mais aussi au rehaussement de leur ambition. Les ONG ont également veillé à ce que certaines lacunes ou sujets volontairement écartés jusqu'ici soient traités avant l'entrée en vigueur de l'accord.**

## COORDINATION SUD ET SES MEMBRES MOBILISÉS POUR LA COP22

Plusieurs membres de la commission Climat et développement (CCD) et du Secrétariat exécutif de Coordination SUD étaient présents à la COP22 du 7 au 18 novembre 2016 au Maroc. L'occasion de rencontres institutionnelles avec la ministre de l'Environnement et avec le président de la République. Coordination SUD a également participé aux activités du stand « Oasis et dégradation des terres » animé par le Cari et Agrisud.

## POUR UNE MEILLEURE INTÉGRATION DU CLIMAT DANS LA STRATÉGIE DE FINANCEMENT DE L'AFD

Pour la période 2012-2016, l'AFD a fait de la lutte contre les changements climatiques une priorité affichée. L'heure est aujourd'hui à la rédaction d'un nouveau CIT Climat. Suite à des échanges fréquents avec la division Climat de l'AFD, plusieurs membres de la CCD ont été conviés à des réunions de discussions et de travail sur la construction du nouveau CIT. L'enjeu est multiple. Il s'agit, en s'appuyant sur les travaux d'analyse réalisés par la commission de proposer des recommandations pour une meilleure intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans la stratégie de financement de l'Agence.

## CONTRIBUTION À L'AVIS DU CESE SUR LA JUSTICE CLIMATIQUE

En septembre, le Conseil économique, social et environnemental a adopté un avis sur la justice climatique, pour permettre de préserver efficacement et durablement le droit à un environnement sain pour toutes et tous, y compris pour les plus démunis et les plus vulnérables au changement climatique. Quatre membres de Coordination SUD (ATD-Quart Monde France, CARE France, Fondation Abbé Pierre et le Gret) ont été auditionnés par les auteurs de l'avis.

## QUELLES SUITES POUR LA COMMISSION CLIMAT ET DÉVELOPPEMENT APRÈS 2016 ?

En décembre 2016, le 2<sup>nd</sup> projet d'appui à la mobilisation des ONG françaises sur le climat (PAMOC2) qui structure les activités de la commission Climat et développement depuis 2013 a pris officiellement fin et a été évalué. L'évaluation souligne le dynamisme de la CCD, la qualité des activités de production, de savoirs et une augmentation de l'expertise climat des ONG impliquées. Plusieurs axes d'amélioration ont été identifiés : une notoriété nationale insuffisante, un ciblage trop large des catégories d'acteurs visés par le plaidoyer, le souhait d'une partie des membres d'un meilleur équilibre entre l'échange de pratiques et le plaidoyer, et d'un renforcement du lien avec les partenaires du Sud.

# POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT, DES AVANCÉES SIGNIFICATIVES

**2016 a été marquée par moult victoires (augmentation de l'aide française, mobilisation exceptionnelle des députés sur la taxe sur les transactions financières, etc.). Pour autant, la nature même de cette aide est remise en question face aux enjeux migratoires et de sécurité. En fin d'année, Coordination SUD a pesé sur les orientations de la politique française, via le Cicid.**

## UNE AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT FRANÇAISE ENFIN À LA HAUSSE !

Coordination SUD, à travers sa commission Aide publique au développement (APD) et financement du développement, s'est largement mobilisée en 2016 pour une augmentation des crédits alloués à l'APD. Elle est également investie pour une taxe sur les transactions financières (TTF) enfin à la hauteur de son ambition initiale, à savoir limiter les excès de la mondialisation et financer les nouveaux enjeux de développement de manière additionnelle.



*Étudiants et Développement et Solidarité Laïque se mobilisent pour la défense de l'aide publique au développement*

Outre les activités « habituelles » (publication de documents, communiqués de presse, audition de Coordination SUD par les groupes parlementaires et les commissions concernées de l'Assemblée nationale et du Sénat), Coordination SUD a investi les réseaux sociaux pour une campagne en faveur de l'APD sous le hashtag #SavezVousCompter. Les membres de Coordination SUD et ses sympathisants influents sur ces réseaux ont largement relayé la vidéo pédagogique et les vignettes produites pour l'occasion.

Pendant les débats budgétaires, un sous-groupe de la commission a vu le jour avec les organisations mobilisées autour du plaidoyer budgétaire (Action Santé Mondiale, Action contre la Faim, CARE France, Oxfam France et ONE France). La coordination des actions menées par Coordination SUD a été effectuée *via* ce canal et a permis une réactivité et une proactivité en vue de la rédaction d'amendements et la mobilisation des parlementaires. Coordination SUD s'est également associée à l'initiative « Objectif solidarité », qui permettait aux internautes d'interpeller les députés *via* Twitter pour une aide au développement ambitieuse.



Le 20 décembre 2016, l'Assemblée nationale a définitivement adopté le projet de loi de finances 2017, avec une hausse de 14 % par rapport à 2016 des montants en faveur de la solidarité internationale (soit 365 millions d'euros supplémentaires). La mission APD augmente en effet de 4 % (soit 95 millions d'euros), et la part de la TTF allouée à la solidarité internationale est accrue de 270 millions. Une hausse historique, à mettre au crédit de la mobilisation de Coordination SUD et de ses membres. Le budget 2017 prévoit aussi une augmentation des moyens pour les ONG : 90 millions d'euros, soit deux fois plus qu'en 2012 (45 millions d'euros). En effet, les subventions versées aux ONG par l'AFD atteindront 87 millions d'euros, et 3 millions d'euros par le Centre de crise et de soutien (CDCS), *via* le Fonds d'urgence humanitaire (FUH), doté de 12,9 millions d'euros.

### MAIS DES RISQUES DE DÉVOIEMENT DE L'AIDE

Dans le contexte de l'année 2016, la politique européenne de coopération est apparue au service d'une stratégie générale de réponse aux enjeux migratoires, sécuritaires et budgétaires, posant les intérêts géopolitiques des États membres et des acteurs privés au cœur des préoccupations.

En 2016, Coordination SUD a défendu une aide publique au développement destinée au seul objectif de lutte contre la pauvreté, et non instrumentalisée pour atteindre d'autres objectifs (migratoires, sécuritaires ou de promotion du secteur privé). Le plaidoyer pour la cohérence des politiques pour le développement a été un élément clé. Il ne s'agit pas, en effet, d'assurer une cohérence entre les politiques internes et externes de l'Union ou de ses États membres, mais de s'assurer que ces politiques soient au service du développement et de son objectif d'éradication de la pauvreté.

Une vigilance particulière a été accordée en 2016 au rôle du secteur privé, cité comme un acteur clé dans les instruments stratégiques de la politique de développement, ainsi qu'aux nouveaux mécanismes de financement du développement (de type *blending* ou partenariat public-privé (PPP)). Un plaidoyer a été mené pour la mise en place mécanismes de contrôle et de redevabilité pour le secteur privé, un contrôle citoyen et parlementaire des instruments de financement afin de s'assurer de la transparence des fonds et des procédures d'accès, pour des études d'impact et d'évaluation de l'efficacité de l'utilisation de la ressource publique.

Ce travail de plaidoyer a été mené au niveau de la politique française de développement et celui de la position française dans les négociations européennes. Ainsi, la commission APD et financement du développement et la commission Europe, en lien avec Concord, se sont mobilisées de concert pour que l'aide ne soit pas dévoyée.

### LE CNDSI, UNE INSTANCE INVESTIE PAR LES ONG

Instance de dialogue pluri-acteurs, le Conseil national pour le développement et la solidarité internationale (CNDSI) a trouvé sa vitesse de croisière en 2016. Le collège ONG, composé de seize personnes et animé par Coordination SUD, a travaillé collectivement pour préparer chaque réunion. Outre le suivi sur la mise en place des objectifs de développement durable (ODD) par la France, le CNDSI s'est concentré sur deux grands sujets, auxquels les ONG membres ont largement contribué. Sous la co-présidence de Khady Sakho Niang (Forim) et d'André Thomas (Force ouvrière) le groupe de travail Migrations et développement a rédigé un rapport, dont les recommandations ont été adoptées par le Conseil lors de sa séance de juin. Elles concernaient la promotion et le respect des droits des personnes migrantes, la valorisation des apports des migrations internationales au développement, l'éducation à la citoyenneté et la solidarité internationale comme outil pour faire évoluer les perceptions et les regards sur les migrant-e-s, et enfin la création d'un cadre de concertation national pluri-acteur et interministériel sur le sujet.

À partir de septembre, le CNDSI s'est concentré sur la préparation du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (Cicid). Annoncé par le président de la République fin août, il s'est tenu le 30 novembre, et a été préparé pour la première fois en large concertation avec



les acteurs concernés, dont les ONG. Globalement satisfaisant, le document publié à l'issue de la réunion reprend de nombreuses demandes portées par Coordination SUD et ses membres. Actant le renforcement de l'AFD, le Cicid a décidé du lancement ou du renouvellement de six stratégies sectorielles (éducation et formation professionnelle, santé, eau, sécurité alimentaire et nutrition, commerce équitable) ainsi que de la stratégie Genre.

Deux demandes récurrentes de Coordination SUD ont été reprises : un document stratégique sur le partenariat État/société civile sera co-élaboré début 2017, et les moyens dédiés aux ONG continueront à croître. Le Cicid a également décidé de la création d'une Facilité d'atténuation des vulnérabilités et de réponse aux crises mise en œuvre par l'AFD, et de la refonte de la stratégie d'intervention du MAEDI dans les États fragiles et les situations de fragilités. Ici encore, une demande récurrente des ONG. Le paragraphe sur les migrations reconnaît les apports positifs des migrants au développement. Cependant, des ambiguïtés subsistent sur l'utilisation de l'aide à des fins sécuritaires. De même, l'élargissement du mandat de l'AFD, qui s'est vue confier une mission de sensibilisation aux enjeux du développement durable et de solidarité internationale auprès du plus grand nombre, interroge fortement les membres de Coordination SUD impliqués dans les actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI).

### ABOUTISSEMENT DU RAPPROCHEMENT AFD/CAISSE DES DÉPÔTS

L'année 2016 a vu l'aboutissement du rapprochement entre l'AFD et le groupe Caisse des dépôts et consignations (CDC), lancé en 2015. Coordination SUD a réagi au rapport de Rémy Rioux en janvier 2016, en rappelant que l'aide aux pays les plus pauvres doit rester au cœur des priorités de l'AFD et les moyens alloués sous formes de dons à ces politiques doivent être augmentés de manière significative.

De même, Coordination SUD a rappelé que cette réforme ne devait pas servir des intérêts économiques ou sécuritaires de la France. Les membres du groupe de travail *ad hoc* de Coordination SUD ont dialogué avec l'ensemble des parties prenantes (syndicats de l'AFD, CDC, parlementaires, ministères). En outre, Rémy Rioux, nouveau directeur de l'AFD, est venu échanger avec les membres de Coordination SUD lors de l'Assemblée générale de juin. Au final, le rapprochement se traduit par une charte d'alliance stratégique entre l'AFD et la CDC, loin de l'adossement initialement prévu.



Rémy Rioux s'exprime à l'assemblée générale de Coordinations SUD, le 23 juin 2016 - © Coordination SUD

# UNE RÉFORME DU SYSTÈME HUMANITAIRE PLUS QU'ATTENDUE

**Les multiples crises mènent le système humanitaire à son point de rupture. Mais certains événements, dont le Sommet humanitaire mondial, laissent espérer une prise de conscience de la communauté internationale pour la mise en œuvre d'une réforme ambitieuse. La commission Humanitaire de Coordination SUD a mis à profit ce contexte pour peser dans les espaces de dialogue nationaux et internationaux.**

## LES ONG TRÈS IMPLIQUÉES DANS LA 3<sup>E</sup> CONFÉRENCE NATIONALE HUMANITAIRE

La 3<sup>e</sup> Conférence nationale humanitaire (CNH) a eu lieu le 23 février 2016 à Paris. Organisée par le Centre de crise et de soutien (CDCS) du MAEDI, cette conférence, qui a lieu tous les deux ans, revêtait une importance particulière cette année dans un contexte marqué par la complexité croissante des crises humanitaires, des attaques répétées contre les personnels et équipements humanitaires, un manque criant de financements et la tenue du premier Sommet humanitaire mondial (SHM), les 23 et 24 mai à Istanbul.



Conférence nationale humanitaire, le 23 février 2016 - © Coordination SUD

Coordination SUD, membre actif du comité de pilotage en charge de la préparation de la conférence, a pu contribuer à la programmation en proposant les thèmes des réponses à la croissance des crises et des déplacements de populations, des partenariats multi-acteurs et du rôle des acteurs humanitaires, en plus de ceux identifiés par le CDCS (priorisation donnée aux acteurs locaux et innovation au service de l'action humanitaire).

Par ailleurs, Coordination SUD s'est saisie de cette opportunité pour exprimer ses attentes vis-à-vis de l'État français pour le sommet dans un document de position collectif qui a été diffusé lors de la conférence. Coordination SUD a notamment insisté sur l'importance du respect des Principes humanitaires, des droits humains et du droit international humanitaire (DIH), trop souvent bafoués. Elle a aussi rappelé qu'alors que les ONG doivent répondre à un nombre croissant de crises, souvent complexes et durables, les financements humanitaires restent, dans notre pays, très insuffisants et parmi les plus faibles d'Europe. Elle a appelé à la mise en place d'un organe de coordination humanitaire onusien renforcé pour une plus grande efficacité de l'aide. Elle a enfin appelé les bailleurs à doter les ONG internationales de plus de moyens pour soutenir les acteurs humanitaires locaux et permettre à ces derniers un accès facilité aux financements.

De nombreux membres de la commission Humanitaire étaient présents à la CNH et ont participé aux débats et organisé des événements parallèles, notamment sur le renforcement de la protection des travailleurs humanitaires. Ils ont globalement exprimé leur satisfaction vis-à-vis de ce moment d'échange avec les pouvoirs publics, même si les engagements de la France pour le SHM n'étaient pas encore clairement articulés au moment de la CNH.

## DES ATTENTES ET DES ENGAGEMENTS ÉLEVÉS POUR LE PREMIER SOMMET HUMANITAIRE MONDIAL

Parallèlement à l'organisation de la CNH, les membres de la commission Humanitaire de Coordination SUD se sont mobilisés pour préparer le SHM. Ce rendez-vous, le premier du genre, se tenait dans la foulée des trois grands sommets de 2015 qui ont consacré le nouvel agenda du développement durable et les engagements en faveur du climat. Il avait pour vocation de réunir acteurs de l'aide, décideurs politiques et partenaires institutionnels pour définir ensemble les priorités pour l'évolution du secteur humanitaire.

Malheureusement, l'organisation chaotique de l'événement et le nombre restreint d'inscriptions (9000 au total dont une majorité de représentants étatiques et onusiens) n'ont pas facilité la mobilisation collective, certaines des ONG ne sachant pas jusque tardivement, si elles étaient autorisées ou non à y participer.

Coordination SUD a toutefois rédigé un document collectif présentant à la fois ses demandes pour ce sommet (en s'appuyant sur le document produit pour la CNH) et les engagements de ses membres pour l'avenir. Le document, signé par 14 des membres de la commission, a également été publié sur la plateforme en ligne mise à disposition à cet effet par les organisateurs du SHM. Les membres de la commission ont, en effet, jugé pertinent de travailler sur un socle commun pour « l'après-SHM » et de présenter une vision propre aux ONG françaises. Dans ce document de position, les organisations signataires ont pris l'engagement de faire des Principes humanitaires le moteur et le guide de leur action, d'œuvrer pour que l'action humanitaire soit intégrée de façon cohérente et efficace dans le système global de l'aide et de promouvoir le rôle des acteurs locaux pour une réponse complémentaire et adaptée au contexte.

Plusieurs des membres de la commission ont pu se rendre à Istanbul et participer au sommet de façons diverses. Certains avaient des stands, d'autres sont intervenus dans des sessions spéciales ou les ont organisées, telles que sur les Principes humanitaires ou pour le lancement d'une charte pour l'inclusion des personnes handicapées dans l'action humanitaire. D'autres ont initié des événements parallèles sur la lutte contre la faim, les indicateurs humanitaires et de développement, et le climat. Médecins

du Monde a été choisie pour porter la voix des ONG à la session de clôture. Enfin, Philippe Jahshan, président de Coordination SUD, a, quant à lui, été désigné pour présenter en plénière les engagements des organisations signataires de la commission Humanitaire.

Compte tenu des enjeux auquel il devait répondre, des attentes que sa tenue avait générées, de son format court et contraint et du manque de mobilisation des États membres du Conseil de sécurité, le SHM ne pouvait que s'achever sur une certaine déception. Pourtant, force est de reconnaître qu'il a permis de faire avancer des questions telles que la protection des personnels et des structures de santé, l'éducation dans l'urgence, la violence basée sur le genre, l'inclusion des personnes handicapées ou la question des réfugiés et des migrants. Il a permis de recueillir plus de 1 500 engagements qui ont été pris par plus de 400 participants.

À l'issue du sommet, Coordination SUD a rappelé qu'au-delà des déclarations d'intention, elle resterait vigilante à la mise en œuvre des réformes promises. Elle a appelé les décideurs politiques à tenir leurs engagements, qui doivent être suivis d'effets et s'inscrire dans un cadre juridique contraignant et demandé un suivi de la réforme au niveau des États et la mise en place de plans nationaux associés à des contributions nationales, sur le modèle des indicateurs adoptés lors de la COP21.



Sommet humanitaire mondial d'Istanbul, les 23 et 24 mai 2016 - © Coordination SUD

Dans les jours qui ont suivi le sommet, Coordination SUD a coordonné la rédaction d'une lettre en collaboration avec cinq autres réseaux et plateformes (ICVA, InterAction, NEAR, Venro, Voice).

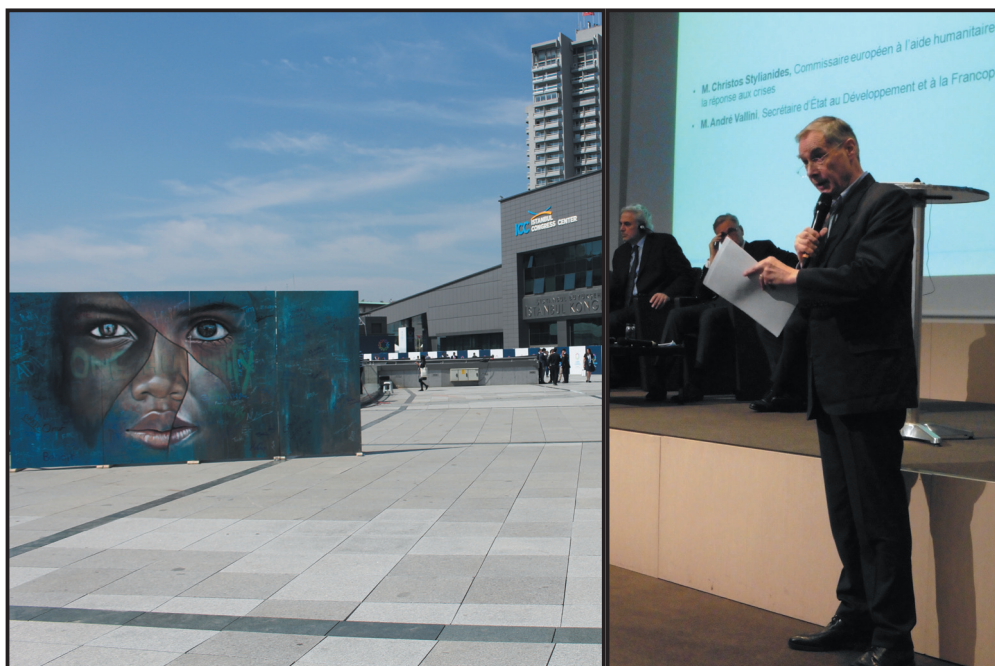
Ce document reconnaissait la décentralisation du système humanitaire international et appelait à la participation toujours plus forte des ONG locales et nationales. Il réitérait enfin le rôle essentiel des ONG dans la promotion du respect du DIH et du droit international relatif aux droits humains (DIDH) et rappelait les Nations unies et les États membres à leurs obligations.

### LA POURSUITE D'ACTIVITÉS DE PLAIDOYER TRADITIONNELLES

Coordination SUD et les dirigeants des organisations membres de la commission Humanitaire ont, par ailleurs, poursuivi leur participation aux réunions du Groupe de concertation humanitaire qui se tiennent environ quatre fois par an. Ces réunions sont l'occasion d'échanger avec le ministère sur des sujets tels que la stratégie humanitaire de la France, l'articulation des politiques française et européenne, le Comité d'aide humanitaire, etc.

En plus des réunions avec le CDCS, Coordination SUD développe des relations de plus en plus étroites avec la Cellule crise et conflits de l'AFD à travers le suivi du chantier CIT-OSC Crise et post-crise et le travail sur la Facilité et le CIT Vulnérabilités de l'Agence. Coordination SUD a fait part au directeur de l'AFD de son interrogation sur les multiples objectifs de cette facilité, et notamment sur celui relatif à la lutte contre toutes les formes de radicalisation. Enfin, la facilité doit être articulée avec le fonds de stabilisation du CDCS.

La commission tente en outre de s'ouvrir à d'autres acteurs humanitaires en invitant Voice de façon plus régulière dans ses réunions, ainsi que Crisis Action ou ICVA. La commission Humanitaire a été également invitée à rencontrer Monique Pariat, la directrice générale d'ECHO, lors de sa visite à Paris en septembre et les sujets suivants ont été évoqués : le DIH, le Consensus européen sur l'humanitaire, les relations ECHO/Devco, le mandat et les priorités d'ECHO, le paiement par résultats, les partenariats, les fonds fiduciaires, le rôle du secteur privé, etc.



Les deux moments forts de 2016 : le Sommet humanitaire mondial et la Conférence nationale humanitaire - © Coordination SUD



# UNE FORTE IMPULSION POUR UNE RÉELLE INTÉGRATION DU GENRE

**Depuis 2006, la commission Genre et développement promeut l'intégration du genre dans la politique française de développement. Cet enjeu, porté au plus haut niveau à Coordination SUD, est inscrit dans les priorités stratégiques des programmations 2013-2016 et 2017-2022. Le collectif porte également un projet ambitieux de prise en compte du genre par le secteur.**

## QUELLE PRISE EN COMPTE DU GENRE PAR LA POLITIQUE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT ?

En 2013, le document d'orientation stratégique (DOS) Genre et développement du ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) a été adopté. Ce cadre stratégique, valable pour la période 2013-2017, fait l'objet d'une évaluation annuelle de la part du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes. Coordination SUD a participé en 2016 à cette démarche d'évaluation, notamment à travers une audition. Elle a également partagé ses constats et recommandations sur la mise en place du DOS à l'occasion d'un colloque qui s'est tenu à l'Assemblée nationale en juillet à l'initiative de la Délégation aux Droits des femmes, et des réunions plénières de la Plateforme Genre et Développement hébergée au MAEDI.

Le DOS Genre et développement du MAEDI, repris par l'Agence française de développement (AFD) via un cadre d'intervention transversal (CIT) Genre, a certes permis une institutionnalisation progressive de l'enjeu de l'égalité femmes-hommes et s'est traduit par une meilleure prise en compte de l'approche genre dans la dimension bilatérale de l'aide publique au développement, dans la production d'outils et l'appui au renforcement des capacités. Malgré ces avancées, plusieurs freins subsistent. Le plaidoyer de Coordination SUD s'est donc focalisé sur la nécessité d'une comptabilité transparente de l'aide publique au développement dédiée à l'égalité femmes-hommes, d'une augmentation de la part de l'aide marquée genre et de l'existence d'un budget dédié à la mise en œuvre des ambitions de la Stratégie Genre & Développement.



© Coordination SUD

L'année 2016 a été également celle de la mobilisation pour la continuité des engagements politiques pour l'égalité femmes-hommes, la stratégie ministérielle arrivant à échéance. Un plaidoyer a été mené autour de la réunion du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (Cicid), instance qui avait entériné le DOS 2013-2017. Le Cicid, réuni en novembre, a décidé l'adoption d'une nouvelle Stratégie Genre et Développement en 2018. Une réussite pour Coordination SUD.

## UN MEILLEUR APPUI AUX ONG POUR L'INTÉGRATION DE L'APPROCHE GENDRE

Les documents-cadres des pouvoirs publics français en matière de genre et développement mentionnent l'intégration de l'approche genre comme un critère d'efficacité de l'aide, qui est pris en compte dans l'évaluation des demandes de financement. L'intégration de cette approche dans le secteur des ONG est un enjeu majeur pour Coordination SUD, qui met en place des actions visant à renforcer les compétences des acteurs et actrices de la solidarité internationale.

Ainsi, deux formations ont été proposées courant 2016 : « l'intégration du genre dans les projets d'éducation, de formation et d'emploi » (10 et 11 mars) ; « intégrer le genre dans les projets de développement en santé » (4 et 5 octobre). Coordination SUD, en partenariat avec le F3E et avec le soutien principal de l'Agence française de développement, a lancé en 2016 un projet triennal visant à améliorer la capacité des ONG et d'autres acteurs et actrices de la solidarité internationale à mieux comprendre les enjeux de l'approche genre, à se l'approprier et à l'intégrer dans leurs projets et organisations.

Les résultats attendus du projet sont les suivants :

- dresser un état des lieux des organismes et des pratiques visant à l'intégration de l'approche genre et le rendre disponible pour toutes les organisations de solidarité internationale ;
- renforcer les compétences des organisations de solidarité internationale et diffuser la « culture genre » pour l'intégrer durablement dans les projets, les organisations et plus largement au sein du milieu de la solidarité internationale ;
- accompagner les organisations de solidarité internationale dans l'intégration de l'approche genre au niveau des projets et des pratiques organisationnelles à travers des dispositifs spécifiques ;
- inciter à une prise en compte de l'approche genre dans les activités des structures portant le projet.



Les principales activités réalisées en 2016 dans le cadre du projet visent à établir l'état d'avancement de l'intégration du genre dans le secteur. La recherche qui a été menée a permis de réaliser un rapport, rendu public lors d'un événement qui a réuni des représentant-e-s des ONG, des fondations, des pouvoirs publics (cf. chapitre « un appui sur-mesure et d'intérêt collectif », p. 18 pour apprendre un peu plus sur les résultats de cette étude). Des actions de renforcement ont également eu lieu dans ce cadre, dont un atelier de transfert de compétences à destination du comité de décision Frio et le premier appui organisationnel à une démarche de transversalisation du genre grâce à la création d'un fonds Frio spécifique dédié au genre.

L'intégration du genre est un processus qui demande de la constance. L'ambition de Coordination SUD est de progresser chaque année. Dans cette optique, l'année 2016 a permis de poser de solides bases qu'il faudra renforcer en 2017.

Étude État des lieux de l'intégration du genre dans les organisations françaises de solidarité internationale

## ● PLAIDOYER SECTORIEL DE COORDINATION SUD

# SANTÉ MONDIALE, DES ANNONCES AMBITIEUSES À CONCRÉTISER

**2016 a été marquée par des engagements présidentiels nombreux (initiative « ressources humaines en santé », initiative française sur l'accès et les prix des traitements, annonce du maintien de la contribution française au Fonds mondial, etc.). Des annonces attendues par les ONG intervenant sur la santé mondiale, qui appellent aujourd'hui à leur mise en œuvre effective.**

### DIALOGUE RENFORCÉ AVEC L'AFD SUR LES INDICATEURS SANTÉ

Le cadre d'intervention sectoriel (CIS) actuel manquant d'indicateurs, la division Santé et protection sociale de l'AFD a proposé de créer un groupe de travail sur cette question, une démarche saluée positivement par les ONG. Ces dernières ont été invitées à formuler des retours et recommandations sur les pratiques actuelles de l'Agence à plusieurs niveaux : pertinence et collectabilité des indicateurs proposés par la division du partenariat avec les ONG (DPO), échange sur l'indicateur de résultat des programmes santé proposé pour le Cigid du 30 novembre, besoin d'un cadre de suivi-évaluation pour le CIS.

### LES DROITS ET SANTÉ SEXUELS ET REPRODUCTIFS CONSACRÉS DANS UNE STRATÉGIE INÉDITE

Autre avancée encourageante pour Coordination SUD, le travail de plaidoyer et les échanges constructifs des ONG du groupe de travail Santé sexuelle et reproductive avec le MAEDI ont été consacrés à l'occasion du lancement d'une première stratégie française sur les enjeux de population et de droits et santé sexuels reproductifs, le 5 octobre. Lancée par le secrétaire d'État en charge du Développement et la ministre en charge des Droits des femmes, elle propose un cadre ambitieux et progressiste pour les actions extérieures de la France sur ces enjeux (2016-2020). Ce dans des contextes européens et internationaux de montée des conservatismes, notamment à l'égard des droits des femmes. Le dialogue avec le gouvernement se poursuit aujourd'hui pour qu'il adosse à cette stratégie des moyens de mise en œuvre à la hauteur des ambitions françaises.

### LA M-SANTÉ, UN NOUVEL ENJEU

Accélération de l'utilisation des dispositifs portables dans les pays en développement, hausse de la population ayant accès à Internet, émergence d'applications mobiles dédiées au suivi des patients et au conseil sur leur santé, etc. Les ONG françaises de santé tiennent compte de ces évolutions et sont de plus en plus nombreuses, à l'instar de leurs homologues anglo-saxonnes, à inclure des composants en santé mobile (m-santé) dans leurs actions de terrain. Un groupe spécifique à la m-santé a donc été créé par Coordination SUD pour faciliter le partage des connaissances et expériences de terrain et renforcer les capacités des ONG françaises afin de les positionner comme actrices incontournables en la matière au niveau mondial.



# PESER SUR LES POLITIQUES AGRICOLES ET D'ALIMENTATION

**En 2016, Coordination SUD a poursuivi son travail de construction de savoirs collectifs et de plaidoyer pour défendre et promouvoir l'agriculture familiale et l'agroécologie paysanne. Elle a notamment continué à décrypter et dénoncer les accords de libre-échange qui mettent en danger la souveraineté alimentaire des pays du Sud.**

## INFLUENCER LA STRATÉGIE FRANÇAISE POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Les membres de la commission Agriculture et alimentation (C2A) ont mené à son terme le bilan du cadre d'intervention sectoriel de l'AFD (CIS) sur la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne. Ce bilan a fait l'objet d'un rapport publié en novembre 2016 et mis préalablement en débat lors d'un séminaire réunissant des représentants de la société civile, du monde de la recherche et des pouvoirs publics. L'AFD a quant à elle mené en 2016 une évaluation de son cadre d'intervention sectoriel sur la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne. Dans la continuité de ce travail de plaidoyer collectif, la C2A a fait des propositions et des recommandations en vue de la révision de la stratégie française en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et d'une agriculture durable. La C2A souhaite que cette révision soit réalisée en 2017 et inclue tous les acteurs concernés.



Atelier bilan du cadre d'intervention sectoriel de l'AFD sur la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne, le 11 mai 2016 - © Coordination SUD

## DÉFENDRE LE DROIT DES PAYSANNES ET DES PAYSANS

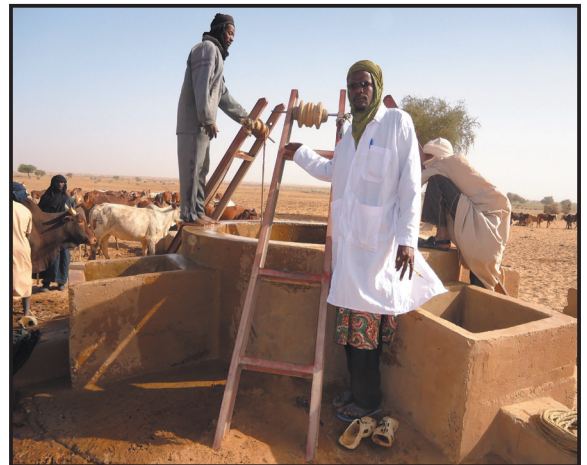
Le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies a décidé, en septembre 2012, la rédaction d'une *Déclaration sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales*. La C2A suit le processus d'élaboration de cette déclaration et de son article 22 sur le droit aux semences. Des règles commerciales et les droits de propriété intellectuelle nuisent aux droits d'usage collectifs des semences paysannes, en particulier dans les pays en développement. Le travail de veille et de plaidoyer de la C2A a mené à l'organisation en 2016 d'un atelier de débats sur le droit aux semences et à la rédaction d'une fiche thématique qui sera publiée en 2017. Coordination SUD souhaite ainsi donner au droit des paysan-ne-s aux semences la valeur juridique d'un droit humain.

## ADAPTATION DES AGRICULTURES FAMILIALES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les agricultures familiales des pays du Sud sont confrontées aux manifestations du dérèglement climatique, qui viennent s'ajouter à diverses problématiques (gestion de l'eau, érosion, durabilité écologique des systèmes de production agricole, irrégularité des récoltes). De nombreux projets de développement, dont certains mis en œuvre ou soutenus par des membres de la C2A ou leurs partenaires, visent à faciliter des innovations techniques et organisationnelles permettant aux agriculteurs et agricultrices de se protéger des manifestations du changement climatique ou d'en compenser les effets. La C2A s'est lancée en 2016 dans une étude visant à contribuer à la formulation de recommandations en matière de politiques publiques des pays du Sud et d'actions de coopération, pour faciliter l'adaptation des agricultures familiales aux changements climatiques, y compris dans le cas d'approches mixtes intégrant adaptation et atténuation. Cette étude a fait l'objet en décembre 2016 d'un séminaire de mise en débat de ses recommandations, avec des représentants-e-s de la société civile, du monde de la recherche et des pouvoirs publics. Le rapport de l'étude sera publié en 2017 et pourra contribuer à l'élaboration du prochain cadre d'intervention transversal de l'AFD sur le climat.

## DES ANALYSES ET EXPERTISES AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Le travail collectif au sein de la C2A permet la production d'analyses et d'expertises partagées avec un réseau de partenaires associatifs et institutionnels en France et dans le monde. La C2A a ainsi publié une note sur la sécurisation des agricultures familiales en Afrique *via* l'adoption de politiques foncières avantageuses. Au sein de la commission, plusieurs groupes de travail ont développé en 2016 une expertise qui sera partagée en 2017 sous formes de notes sur les enjeux suivants : « repenser le métier d'agronome : vers une démarche d'accompagnement », « la pérennité financière des dispositifs de formation professionnelle rurale » et « le droit à l'alimentation : un outil indispensable pour la sécurité alimentaire mondiale ».



© AVSF / Marc Chapon

## LA PARTICIPATION AUX ESPACES DE NÉGOCIATIONS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

Plusieurs organisations membres de la C2A sont impliquées dans le Groupe interministériel français sur la sécurité alimentaire (GISA), co-présidé par le MAEDI et le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF). Elles ont participé tout au long de l'année au travail de plaidoyer auprès des pouvoirs publics lors des réunions plénières et des réunions des groupes thématiques suivants : changement climatique, investissements, nutrition.

Des organisations membres de la C2A ont activement participé à la 43<sup>e</sup> session plénière du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) à Rome en octobre 2016, pour porter la voix de la société civile et défendre le droit à l'alimentation et la souveraineté alimentaire. Il s'agissait notamment de suivre la mise en œuvre des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers et de débattre de l'analyse et des recommandations du rapport du groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire (HLPE) intitulé *Le développement agricole durable au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition : quels rôles pour l'élevage ?*

Des organisations membres de la C2A sont impliquées dans le Mécanisme de la société civile (MSC) pour les relations avec le CSA et ont contribué en 2016 à l'évaluation de ce comité. Un bulletin d'information sur l'action des ONG françaises au CSA a été publié par la C2A en novembre 2016 (cf. Annexe 9, p. 74).

# ● ENVIRONNEMENT FAVORABLE ET DROIT D'INITIATIVE

## UN DIALOGUE AVEC LES POUVOIRS PUBLICS PLUS QUE NÉCESSAIRE

**Le premier cadre de partenariat AFD et les organisations de la société civile s'est achevé en décembre 2016. Les concertations initiées en 2014 avec la DPO et le MAEDI se sont poursuivies en 2016 puis avec d'autres services de l'AFD sur des sujets liés. Coordination SUD a également été très active pour la défense d'un environnement favorable aux ONG dans un contexte de ressources contraintes.**

### UNE MOBILISATION IMPORTANTE POUR L'AUGMENTATION DES FINANCEMENTS DES ONG



Coordination SUD a posé de longue date le constat de la faiblesse des financements français des ONG françaises. Malgré l'engagement du candidat Hollande en 2012 de doubler la part d'APD transitant par les ONG et des efforts au niveau de l'enveloppe Initiative-ONG qui est passée de 42 millions d'euros en 2012 à 72 millions en 2016, la promesse ne sera pas tenue et les ONG françaises restent 12 fois moins financées que leurs consœurs des pays du comité d'aide au développement de l'OCDE, plaçant la France en avant-dernière position, devant la Grèce. Ceci pose de sérieuses questions sur la volonté politique de la France à agir avec la société civile en faveur de l'atteinte des ODD et sur sa capacité à tenir son rang sur la scène internationale.

Preuve s'il en est de ce manque criant de financement, l'engorgement récurrent du dispositif Initiatives-ONG de l'AFD. Le nouveau processus d'appel à manifestation d'intérêt mis en place en 2015 d'un commun accord entre l'AFD et Coordination SUD a, certes, permis plus de prévisibilité tant pour la DPO que pour les ONG elles-mêmes sur les projets proposés pour l'année suivante. Mais il ne résout pas tous les problèmes : malgré les critères mis en place (limitation du nombre de projets cofinancés par ONG, seuils pour l'obtention de cofinancements, etc.), le volume financier représenté par les projets pré-sélectionnés (105 millions d'euros pour 2016) reste supérieur à l'enveloppe de la DPO (72 millions). Quant au fonds d'urgence humanitaire, il reste désespérément en dessous des besoins.

Visuel de la campagne  
© Coordination SUD

Coordination SUD a décidé de se mobiliser et de sensibiliser les pouvoirs publics français et l'opinion publique à cette situation intenable pour les ONG. La commission Financement et renforcement institutionnel (Cofri), en collaboration avec les commissions APD et Humanitaire, a produit un document de position ainsi qu'une courte vidéo, explicitant la valeur ajoutée des ONG et les raisons pour lesquelles l'État a intérêt à les soutenir, comparant la situation française à celles d'autres pays européens et demandant des augmentations conséquentes dans les financements publics des ONG : 200 millions d'euros dès 2017, 1 milliard d'euros en 2022 et 1,5 milliard d'euros en 2027. Ces deux supports sont largement utilisés dans le cadre des campagnes présidentielle et législatives de 2017.

## LE DIALOGUE SE POURSUIT AVEC LA DPO DANS LA SUITE DES CHANTIERS CIT-OSC

Les chantiers « Transparence et redevabilité », « Crise et post-crise » et « Taux de cofinancement » ont pris fin dès 2015, mais les deux premiers ont fait l'objet de réunions de suivi en 2016. Celles-ci ont permis de confirmer les engagements pris par l'AFD et leur mise en œuvre effective, de convenir des dossiers sur lesquels la poursuite d'une concertation est nécessaire et enfin, d'informer Coordination SUD sur les évolutions en cours au sein de l'Agence sur ces sujets (création d'un dispositif de gestion des réclamations sociales et environnementales et élaboration d'un CIT Vulnérabilités). Le chantier « mésoprojets » est pour l'instant suspendu, en l'attente du résultat en 2017 d'une étude lancée en 2016 sur les besoins du secteur en termes de mésoprojets.

Le travail sur les chantiers « Allègement des procédures » (notamment sur la question des audits) et « Instruments de financement » s'est poursuivi en 2016. Ils ont permis la révision du guide méthodologique de l'AFD pour le cofinancement des projets des ONG. Coordination SUD demandait depuis longtemps la création d'un nouvel instrument de financement, pour aller plus loin dans le partenariat entre les ONG et l'AFD que le financement de projets ou de programmes. Demande qui a trouvé son aboutissement en 2016, avec la création de la convention de partenariat pluriannuel (CPP), instrument de partenariat stratégique entre l'État et certaines « *ONG françaises d'envergure* ». Elle vise à appuyer ces ONG à mettre en œuvre des stratégies à l'international en lien avec les priorités françaises de la politique de développement et de solidarité internationale. Elle entend également renforcer les OSC françaises dans leur positionnement international, et donner à la France sa juste place en termes d'influence portée par les acteurs non-étatiques français, en collaboration étroite avec leurs partenaires du Sud. Les premières CPP seront mises en œuvre en 2017. Si Coordination SUD s'est félicitée de l'instauration de la CPP, elle a contesté auprès de l'AFD le critère financier de sélection des ONG (budget annuel de 10 millions d'euros minimum, et 5 millions pour les ONG de droits humains), car la capacité d'une ONG à développer un partenariat stratégique ne peut être liée à un montant budgétaire.

Les questions restées non-traitées dans les chantiers CIT-OSC, à savoir les modalités de cofinancement des projets terrain, l'instrument Programme concerté pluri-acteurs (PCPA), ou un mécanisme de garantie couvrant les impayés encourus par les OSC opératrices sur des projets AFD à maîtrises d'ouvrage national suite à des défauts de paiements par les pouvoirs publics du pays d'intervention, seront vraisemblablement discutées dans le cadre du futur CIT-OSC 2017-2020.

Enfin, 2016 a été l'année de la concertation pour identifier les prochaines thématiques de la Facilité d'Innovation sectorielle pour les ONG. Cet instrument, qui vise à solliciter la capacité d'innovation des ONG dans le cadre des priorités sectorielles de l'AFD, fonctionne par cycle triennal. Le choix des thèmes pour ce triennal s'effectue par le biais d'une concertation entre l'AFD et les ONG, représentées par Coordination SUD. Sur la base de propositions élaborées par les deux parties, les départements sectoriels, le département des Appuis transversaux de l'Agence et Coordination SUD s'accordent sur une liste conjointe de thèmes prioritaires. En amont, Coordination SUD coordonne la réflexion des ONG sur la définition des thèmes d'intervention. Ainsi, la Cofri a organisé la concertation interne au sein de toutes les ONG de Coordination SUD, puis tenu plusieurs réunions avec les départements concernés de l'AFD qui ont permis d'identifier les thèmes des Fisong pour la période 2017-2019, présentés ci-après.

THÉMATIQUES FISONG 2017-2019	
ANNÉE	THÉMATIQUE
2017	Promouvoir de façon innovante la participation citoyenne des groupes exclus et/ou discriminés
2017	Formation aux TIC et inclusion numérique des populations marginalisées
2018	Accès aux droits de protection sociale et filets de sécurité pour les populations urbaines vulnérables
2018	Gestion des ressources en eau et lutte contre les risques de catastrophes naturelles en zone urbaine dans un contexte de changement climatique
2019	Des partenariats pour la production, la commercialisation et la certification de produits biologiques ou agro-écologiques à prix accessible sur les marchés nationaux
2019	Démarches innovantes de réinsertion ou insertion des personnes exclues des circuits de l'éducation
Réserve	Promotion du développement économique des filières de collecte et de recyclage des déchets

### LE SERPENT DE MER DE LA FISCALITÉ DES DONS

Coordination SUD a poursuivi son travail de plaidoyer sur la fiscalité des dons en 2016. L'absence de prise en compte des remarques des collectifs des organisations concernées (Centre Français des Fonds et Fondation, Coordination SUD, France générosités, Fondation de France, le Mouvement associatif, etc.) sur le projet d'instruction fiscale en cours a poussé Coordination SUD à interpeller le ministre des Affaires étrangères, Jean-Marc Ayrault. Cette interpellation a permis de bloquer l'avancée d'un texte ne prenant aucunement en compte les modalités d'intervention des ONG et notamment les partenariats établis avec les organisations locales et plus largement la société civile des pays d'intervention. Le Cigid de novembre a réaffirmé la volonté d'encourager fiscalement les dons des particuliers aux ONG, et le sujet a été pris en main par le Premier ministre. Grâce à cette mobilisation, des avancées positives devraient avoir lieu en 2017.

### VERS UN PARTENARIAT ENTRE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET L'ÉTAT

En 2016, le ministère des Affaires étrangères a lancé une évaluation de *La contribution de la société civile à l'action internationale de la France*. Coordination SUD et ses ONG membres se sont particulièrement investies dans cet exercice, via des entretiens, la participation à des ateliers, et des contributions écrites. Le titre de l'évaluation ne reflète pas le contenu : il s'est agi de faire un recensement quasi exhaustif et fort utile de l'appui de l'État aux ONG, et d'établir un bilan des processus de concertation dans les multiples enceintes existantes. Les recommandations ont repris plusieurs des demandes récurrentes des ONG : augmentation de l'APD transitant par les ONG, transparence dans les divers canaux de financement, notamment ceux gérés par le MAEDI, et adoption d'un document cadre sur le partenariat entre l'État et la société civile. Permettant d'alimenter les conclusions du Cigid, ces recommandations seront suivies d'effet dès début 2017.

# RAPPORT **FINANCIER**

---



# SYNTHÈSE

**2016 a été marquée par l'obtention pour le FIP d'une subvention très importante de l'Union européenne, et du lancement du projet de transversalisation du genre par les ONG. Le budget global est en hausse de 2 % par rapport à 2015.**

## Emplois

Les subventions accordées sont en forte baisse : le Frio avait consommé une grande part de son enveloppe en 2015, et a donc soutenu moins d'ONG en 2016, et le FIP n'a pas pu lancer ses activités avant la fin de l'année, pour des raisons administratives. Les dépenses d'activité de Coordination SUD (Frio inclus) ont augmenté en pourcentage, alors que la part des salaires est constante (graphique p. 41). La répartition des emplois par type d'activité de Coordination SUD, hors salaire et Frio compris, est présentée dans le graphique p. 45. 66 % sont consacrés aux activités d'appui aux ONG, et 8 % au plaidoyer. Les dépenses dites de « Direction » couvrent principalement les honoraires des prestataires, et les cotisations au Mouvement associatif et à Concord. Les dépenses d'activité sont conformes aux priorités de Coordination SUD. Le renforcement institutionnel des ONG et les formations représentent respectivement 62 % et 22 % des activités d'appui. Le plaidoyer syndical et sur le suivi de l'APD forment chacun 21 % des dépenses du plaidoyer. Les priorités de l'année 2016 (lien urgence développement, participation au Sommet humanitaire mondial, suivi des ODD et lancement de la campagne « Élections 2017 ») en consomment 45 %.

## Ressources

Les subventions publiques de l'AFD pour Coordination SUD avec le Frio sont en croissance, avec l'obtention d'un abondement du Frio et le soutien au projet de transversalisation du genre. Celles du FIP augmentent fortement également, avec un soutien constant de l'AFD et l'obtention d'une subvention de l'Union européenne de près de 4 millions d'euros pour 4 ans. Les subventions privées sont en baisse pour Coordination SUD et surtout pour le FIP (fin du soutien de Beyond 2015). Les subventions privées de Coordination SUD proviennent de la Fondation de France, du Crédit coopératif, de la Fondation Abbé Pierre, et de la contribution volontaire de membres. Les cotisations augmentent légèrement, en lien avec la croissance du nombre de membres. En 2016, elles représentent 14 % des ressources de Coordination SUD (Frio inclus, graphique p. 41). Enfin, les recettes d'activité ont progressé par rapport à 2015, et représentent 7 % des ressources de Coordination SUD. Il s'agit principalement des recettes issues du site Internet et des formations (voir graphique p. 41). Les ressources propres de Coordination SUD forment donc 21 % de son budget.

## Compte de résultat

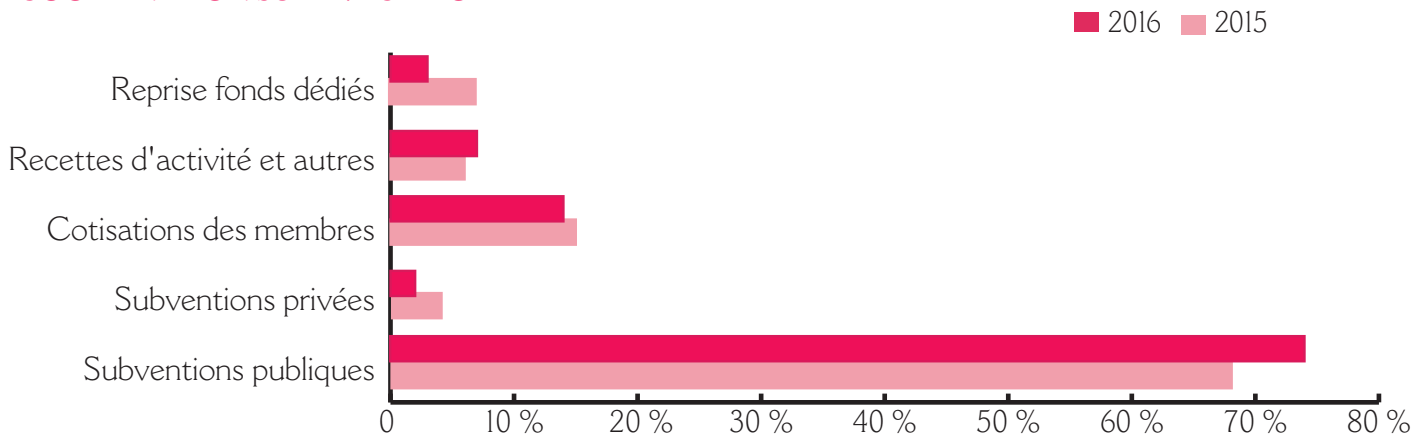
Le total des produits s'élève à 2 233 765 €, soit 60 000 € de plus qu'en 2015. Les charges d'exploitation se montent à 2 026 010 €. Une nouvelle dotation aux provisions liées à la situation économique fragile d'Altermondes a été passée (dépréciation d'actif). Au final, le compte de résultat présente un excédent de 38 949 €.

## Bilan

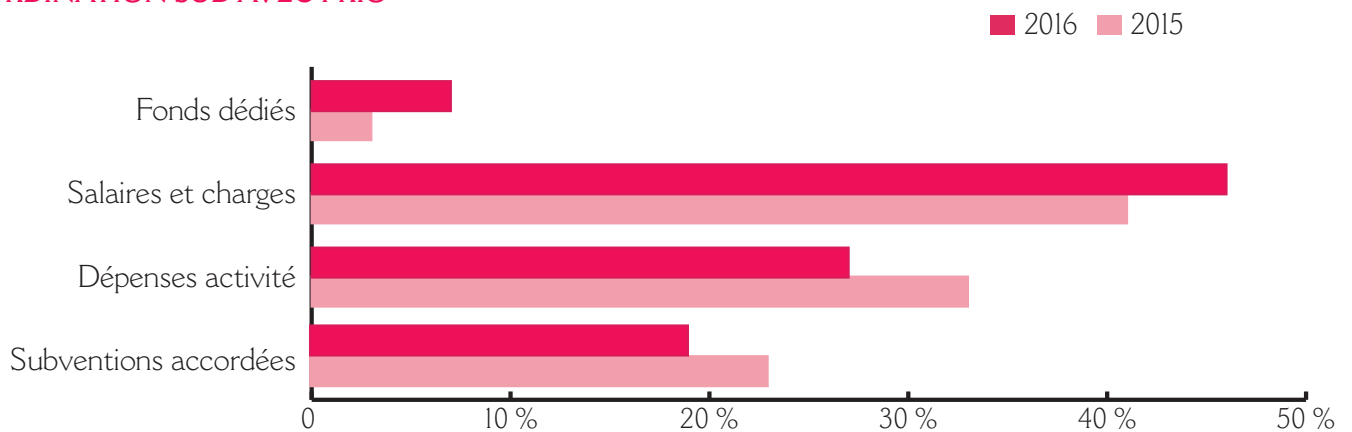
À la fin 2016, le volume du bilan est plus de trois fois supérieur à celui de 2015, car il reste à courir 4 ans de subvention européenne pour le FIP. Cette situation est constatée dans les autres créances à l'actif et les produits constatés d'avance au passif. La situation de trésorerie à la fin de l'année était bonne, et conforme à la situation excédentaire durant toute l'année. Il est proposé à l'Assemblée générale d'affecter la totalité du résultat aux fonds propres associatifs, et de créer un fonds de réserve de 15 k€, en prévision d'un éventuel futur déménagement de Coordination SUD, au mieux fin 2018.



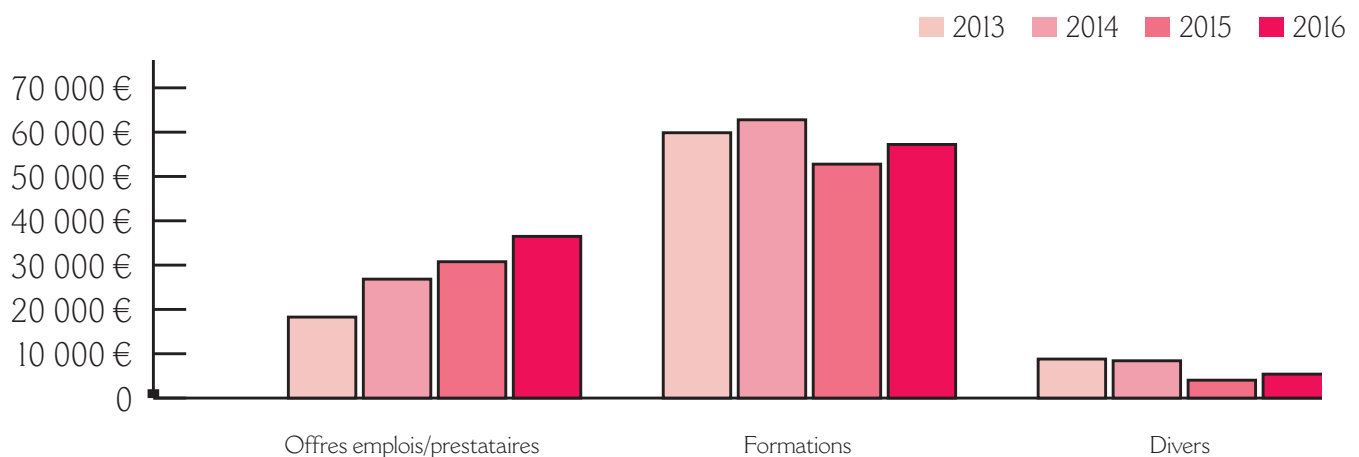
**RÉPARTITION DES RESSOURCES,  
COORDINATION SUD AVEC FRIO**



**RÉPARTITION DES EMPLOIS  
COORDINATION SUD AVEC FRIO**



**ÉVOLUTION DES RECETTES D'ACTIVITÉ DE 2013 À 2016**



# COMPTE EMPLOIS RESSOURCES

EMPLOIS RESSOURCES	COORDINATION SUD HORS FRIO ET FIP	
	2016	2015
Subventions accordées	49 113 €	13 200 €
Dépenses d'activités	357 662 €	474 434 €
Salaires, charges et accessoires de salaires	598 362 €	558 118 €
Frais généraux		
Fonds dédiés	108 382 €	52 746 €
<b>TOTAL EMPLOIS</b>	<b>1 113 519 €</b>	<b>1 098 498 €</b>
Subventions publiques	799 781 €	541 497 €
Subventions privées	32 000 €	63 280 €
Cotisations des membres	236 665 €	233 592 €
Autres ressources	99 114 €	87 587 €
Reprise fonds dédiés	52 746 €	103 188 €
<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>1 220 306 €</b>	<b>1 029 144 €</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>		

# BILAN

ACTIF	2016 NET	2015 NET
<b>Immobilisations incorporelles</b>		
Concessions, brevets et droits similaires	0 €	0 €
<b>Immobilisations corporelles</b>		
Autres immobilisations corporelles	32 754 €	22 842 €
Avances et acomptes	0 €	7 406 €
<b>Immobilisations financières</b>		
Autres titres immobilisés	763 €	0 €
Autres immobilisations financières	25 433 €	25 433 €
<b>ACTIF IMMOBILISÉ - Total 1</b>	<b>58 950 €</b>	<b>55 681 €</b>
<b>Comptes de liaison Total 2</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Stocks et en cours</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Créances</b>		
Créances usagers et comptes rattachés	23 759 €	17 292 €
Autres créances	4 815 377 €	1 551 178 €
Valeurs mobilières de placement	467 202 €	0 €
Disponibilités	285 509 €	274 093 €
Charges constatées d'avance	150 938 €	6 361 €
<b>ACTIF CIRCULANT - Total 3</b>	<b>5 742 785 €</b>	<b>1 848 924 €</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>5 801 735 €</b>	<b>1 904 605 €</b>

FRIO		FIP		TOTAL GENERAL	
2016	2015	2016	2015	2016	2015
246 661 €	354 690 €	40 199 €	187 029 €	<b>335 973 €</b>	<b>554 919 €</b>
62 510 €	49 347 €	89 191 €	110 120 €	<b>509 363 €</b>	<b>486 305 €</b>
111 928 €	105 555 €	159 648 €	151 027 €	<b>869 938 €</b>	<b>814 700 €</b>
				<b>121 717 €</b>	<b>147 595 €</b>
4 240 €		157 699 €	36 241 €	<b>270 321 €</b>	<b>88 987 €</b>
<b>425 339 €</b>	<b>509 592 €</b>	<b>446 737 €</b>	<b>484 416 €</b>	<b>2 107 313 €</b>	<b>2 092 506 €</b>
443 572 €	539 513 €	423 396 €	220 528 €	<b>1 666 749 €</b>	<b>1 301 538 €</b>
		12 000 €	244 435 €	<b>44 000 €</b>	<b>307 715 €</b>
				<b>236 665 €</b>	<b>233 592 €</b>
12 748 €	15 133 €			<b>111 862 €</b>	<b>102 720 €</b>
	2 698 €	34 240 €	56 039 €	<b>89 986 €</b>	<b>161 925 €</b>
<b>456 319 €</b>	<b>557 344 €</b>	<b>469 636 €</b>	<b>521 002 €</b>	<b>2 146 262 €</b>	<b>2 107 491 €</b>
				<b>38 949 €</b>	<b>14 985 €</b>

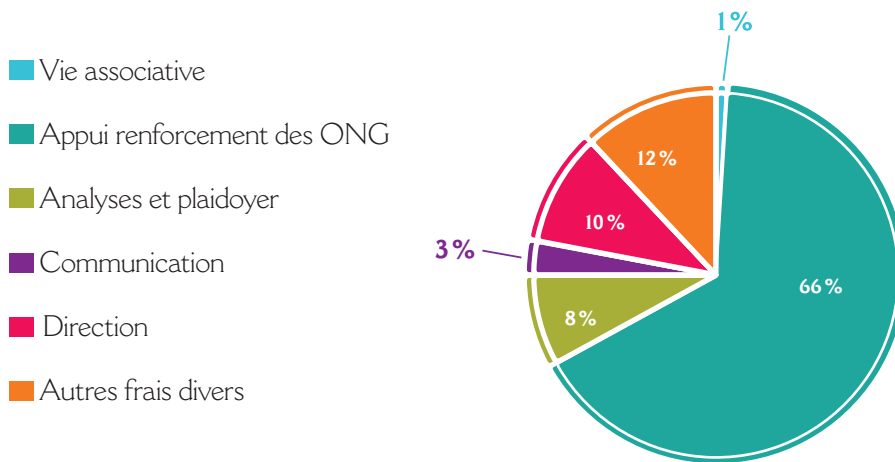
<b>PASSIF</b>	2016 NET	2015 NET
Fonds propres		
Report à nouveau	141 791 €	126 806 €
Résultat de l'exercice	38 949 €	14 985 €
<b>FONDS ASSOCIATIF - Total 1</b>	<b>180 740 €</b>	<b>141 791 €</b>
Comptes de liaison - Total 2	0 €	0 €
<b>PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS</b>		
Provisions pour risques	24 008 €	24 008 €
Fonds dédiés sur autres ressources	270 321 €	88 987 €
<b>PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS - Total 3</b>	<b>294 329 €</b>	<b>112 995 €</b>
Emprunts et dettes financières auprès d'établissement de crédit	7 968 €	450 €
Emprunts et dettes financières divers	6 744 €	6 744 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	70 941 €	105 549 €
Dettes fiscales et sociales	132 132 €	98 165 €
Autres dettes	346 933 €	249 534 €
Produits constatés d'avance	4 761 947 €	1 189 377 €
<b>Total 4</b>	<b>5 326 665 €</b>	<b>1 649 819 €</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>5 801 735 €</b>	<b>1 904 605 €</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT

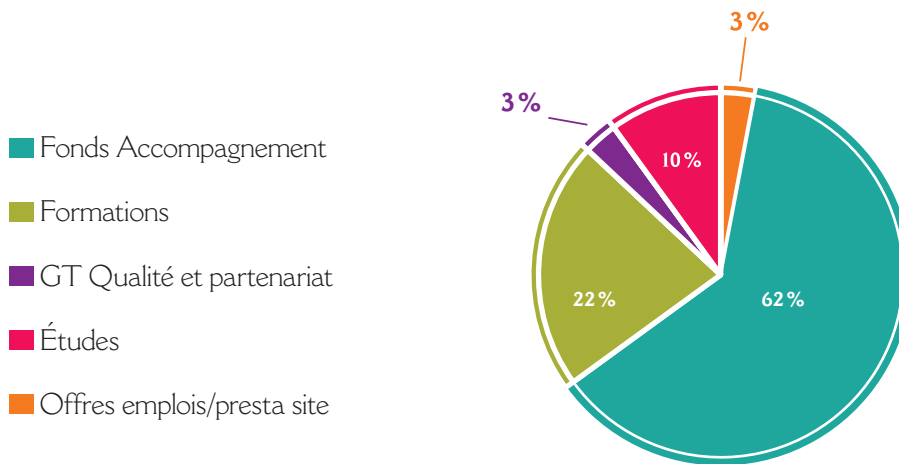
	2016	2015
Production vendue de biens et services	109 541 €	99 519 €
Subventions d'exploitation	1 710 749 €	1 609 254 €
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	176 906 €	230 888 €
Cotisations	236 365 €	232 472 €
Autres produits	4 €	161 €
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>2 233 765 €</b>	<b>2 172 294 €</b>
Achats de matières premières et autres approvisionnements	15 998 €	33 739 €
Autres achats et charges externes	773 368 €	815 292 €
Impôts, taxes et versements assimilés	38 201 €	36 214 €
Salaires et traitements	553 159 €	514 844 €
Charges sociales	278 578 €	263 642 €
Dotations aux amortissements sur immobilisations	8 403 €	5 816 €
Dotation aux provisions sur actif circulant	0 €	4 631 €
Dotations aux provisions pour risques et charges	0 €	0 €
Subventions accordées par l'association	351 690 €	558 452 €
Autres charges	6 613 €	1 873 €
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 026 010 €</b>	<b>2 234 503 €</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>207 755 €</b>	<b>-62 209 €</b>
Autres intérêts et produits assimilés	318 €	1 835 €
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0 €	0 €
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>318 €</b>	<b>1 835 €</b>
Dotations aux amortissements et aux provisions	3 000 €	3 000 €
Différences négatives de change	214 €	0 €
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>3 214 €</b>	<b>3 000 €</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-2 896 €</b>	<b>-1 165 €</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>204 859 €</b>	<b>-63 374 €</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	17 815 €	6 009 €
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>17 815 €</b>	<b>6 009 €</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	96 €	0 €
Charges exceptionnelles sur opérations de capital	295 €	0 €
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>391 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>17 424 €</b>	<b>6 009 €</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>2 251 898 €</b>	<b>2 180 138 €</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>2 029 615 €</b>	<b>2 237 503 €</b>
<b>SOLDE INTERMÉDIAIRE</b>	<b>222 283 €</b>	<b>-57 365 €</b>
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	86 987 €	161 336 €
Engagement à réaliser sur ressources affectées	270 321 €	88 987 €
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>38 949 €</b>	<b>14 985 €</b>

Les contributions des bénévoles ne sont pas enregistrées en comptabilité mais font l'objet d'un suivi extra comptable.

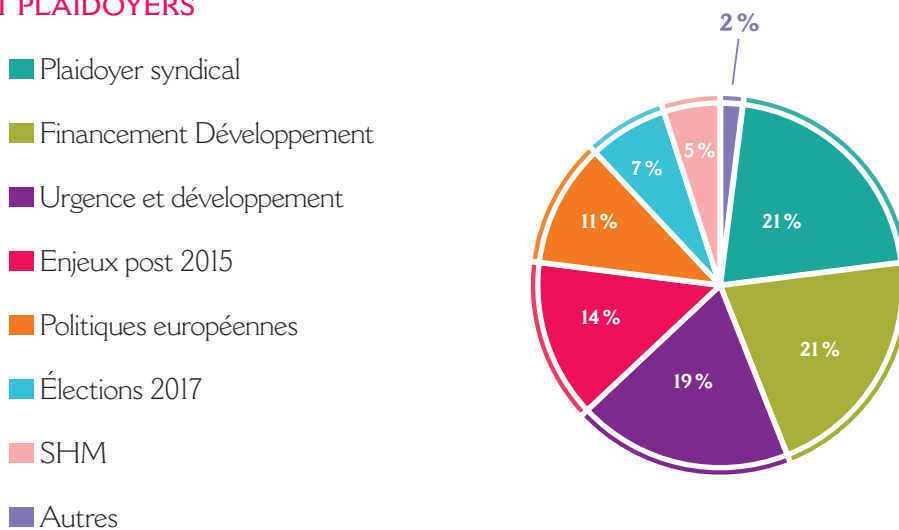
### RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ AVEC FRIO



### APPUI /RENFORCEMENT DES ONG



### ANALYSES ET PLAIDOYERS



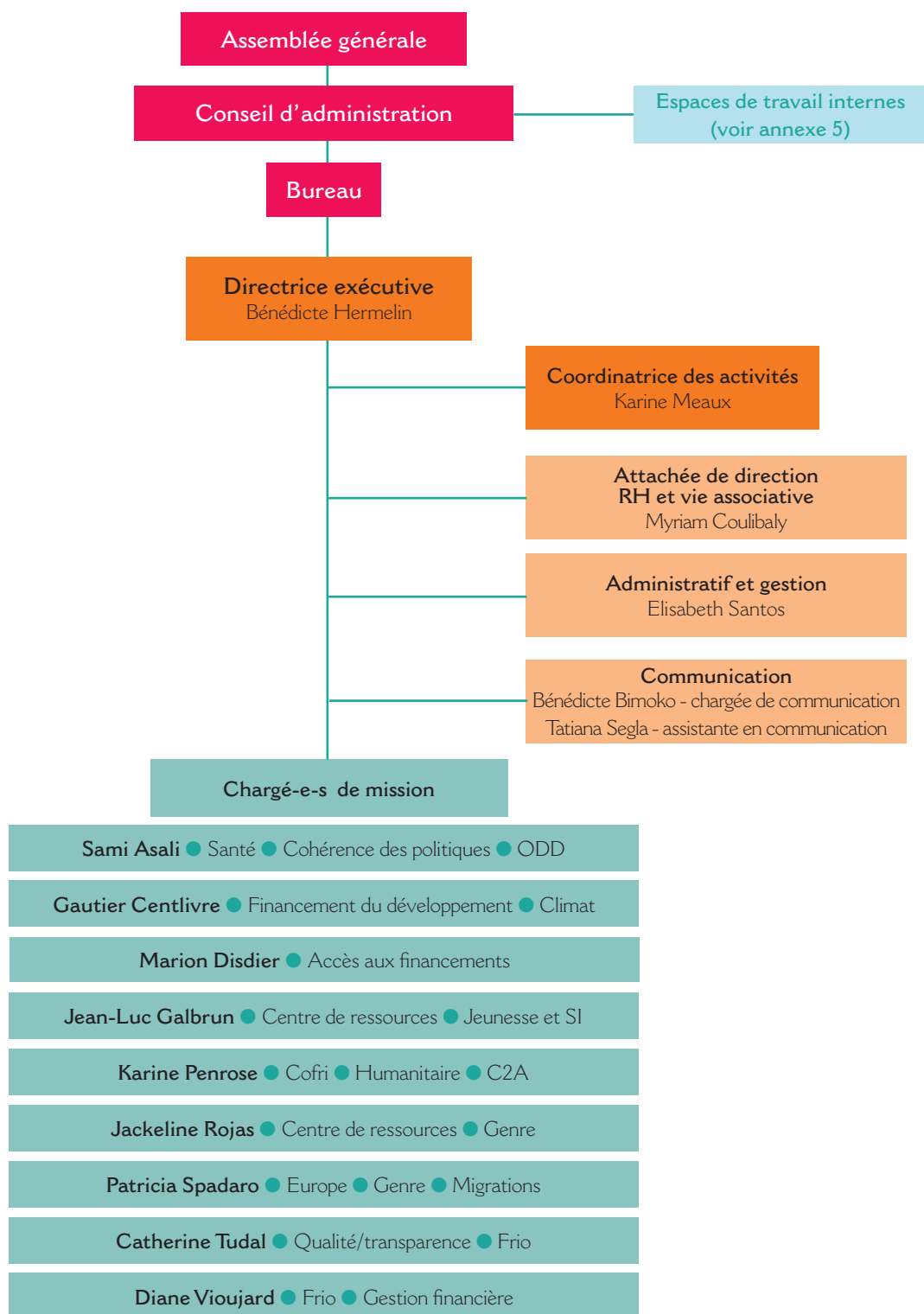
# ANNEXES





# ANNEXE 1

## ORGANISATION JANVIER 2017



Ont également participé aux activités du collectif en 2016 :

Bastien Pilleul, Lalla Zaine (salarié-e-s) ; Alexandre Lomana, Agathe Lo Presti, Yousra Titouni (stagiaires) ; Cathy Blancher (bénévole).  
Nous les remercions pour leur implication à nos côtés.

# ANNEXE 2

## LISTE DES MEMBRES DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION JANVIER 2017

### BUREAU

**Président :**

Philippe Jahshan

**Solidarité Laïque**

**Vice-président-e-s :**

Jean-Marc Boivin

Rachid Lahlou

Pascale Quivy

**Handicap International**

**Secours Islamique France**

**Crid**

**Secrétaire générale :**

Adeline Mazier

**Forim**

**Trésorier**

Christian Lespinats

**Groupe Initiatives**

**Agronomes et Vétérinaires sans Frontières**

Carline Mainenti

**CCFD-Terre Solidaire**

Bernard Pinaud

**Comité Français pour la Solidarité Internationale**

Anne-Françoise Taisne

**Coordination Humanitaire et Développement**

Alain Boinet

**CLONG-Volontariat**

Fanny Passicos

**Cnajep**

Sébastien Radisson

**Conseil des Béninois de France**

Éliane Aissi Yehouessi

**Étudiants et Développement**

Vincent Pradier

**GRDR**

Arezki Harkouk

**Médecins du Monde**

Sophie Zaccaria

**Oxfam France**

Claire Fehrenbach

**Plateforme des Associations Franco-Haïtiennes**

Mackendie Toupuissant

**Secours Catholique - Caritas France**

Émilie Johann

**SOS Villages d'Enfants**

Gilles Paillard

# ANNEXE 3

## Liste des membres par catégorie

---

### ADHÉRENTS DIRECTS

Action Santé Mondiale

Agrisud International

Aides

ASAH (Association au Service de l'Action Humanitaire)

ASI (Actions de Solidarité Internationale)

Bolivia Inti Sud Soleil (BISS)

CARE France

CFSI (Comité Français pour la Solidarité Internationale)

CIDR (Centre International de Développement et de Recherche)

Défi (Développer Former Informer)

Djantoli

Electriciens sans frontières

EMI (Entraide Médicale Internationale)

Equilibres & Populations

Étudiants et Développement

Habitat Cité

Institut Belleville

Inter Aide

L'Appel

Medair

Médecins du Monde

Opals

Partage

PFCE (Plate-Forme pour le Commerce Équitable)

Plan International France

Planète Enfants

Prisonniers Sans Frontières

Samu Social International

Santé Sud

Sidaction

Solidarité Laïque

Solidarité Sida

Solthis (Solidarité Thérapeutique et Initiatives pour la Santé)

Touiza Solidarité

Unmfreo (Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Éducation et d'Orientation)

## **CENTRE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION POUR LE DÉVELOPPEMENT (CRID)**

4D (Dossiers et Débats pour le Développement Durable)

ActionAid France - Peuples Solidaires

Agir ABCD

Agter

Aide et Action

AOI (Aide Odontologique Internationale)

C4D (Communication pour le développement)

Cari (Centre d'Actions et de Réalisations Internationales)

CCFD - Terre Solidaire

Eau Vive

Enda Europe

Fédération Artisans du Monde

Fondation Abbé Pierre

France Libertés

Frères des Hommes

Ingénieurs sans Frontières

Les Amis de la Terre

Madera

Max Havelaar France

OPC (Organisation pour la Prévention de la Cécité)

Oxfam France

Réseau Foi et Justice Afrique Europe

ReMed

Ritimo

Secours Catholique - Caritas France

Secours Islamique France

Secours Populaire Français

Sherpa

SOL - Alternatives Agroécologiques et Solidaires

Terre des Hommes France

## **CLONG VOLONTARIAT**

Action contre la Faim

Asmae (Association Sœur Emmanuelle)

ATD Quart Monde France

Bioforce (Institut de Développement)

Cefode (Coopération et Formation au Développement)

Defap (Service Protestant de Missions)

DCC (Délégation Catholique pour la Coopération)

Envol Vert

Fidesco (Organisation Catholique de Coopération Internationale)

France Volontaires

Gref (Groupement des Éducateurs sans Frontières)

Handicap International France

Ifaid Aquitaine

SCD (Service de Coopération au Développement)

## **COMITÉ POUR LES RELATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE (CNAJEP)**

Cemea (Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active)

Eclaireurs et Eclaireuses de France

Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France

Fédération Française des Maisons de Jeunes et de la Culture

Fédération Léo Lagrange

Scouts et Guides de France

UCPA (Union nationale des centres sportifs de plein air)

YMCA France

## COORDINATION HUMANITAIRE ET DÉVELOPPEMENT (CHD)

Acted (Agence d'Aide à la Coopération Technique Et au Développement)

Acting for Life

Aide Médicale et Développement

Alima

Antenna Technologies France

Apiflordev

Apprentis d'Auteuil

Aviation Sans Frontières

CartONG

Ecpat

Elevages sans Frontières

Entrepreneurs du Monde

Ethnik

Fert

Hamap

Humaniterra

IECD (Institut Européen de Coopération et de Développement)

Institut Ircom de Bethancourt

Kinésithérapeutes du Monde

La Chaîne de l'Espoir

La Guilde Européenne du Raid

La Voûte Nubienne

Ordre de Malte France

Première Urgence Internationale

Résonances Humanitaires

Sipar

Solidarités International

SOS Enfants Sans Frontières

SOS Villages d'Enfants

Triangle Génération Humanitaire

Via Sahel Fédération

Vision du Monde France

## FORUM DES ORGANISATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ISSUES DES MIGRATIONS (FORIM)

AJGF (Association des Jeunes Guinéens de France)

AMF (Association des Marocains de France)

Cagef (Collectif des Associations Ghanéennes de France)

CAGF (Coordination des Associations Guinéennes de France)

Cefodia/CKN (Centre de Formation géré par la Diaspora Cambodgienne)

Cosim - Aquitaine (Collectif des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations)

Cosim - Bretagne

Cosim - Midi-Pyrénées

Cosim - Rhône Alpes

CSSSE (Comité de Suivi du Symposium des Sénégalais de l'Exterieur)

CBF (Conseil des Béninois de France)

Fecodev (Femmes et contributions au développement)

Gess - RéCoSol

HCMF (Haut Conseil des Maliens de France)

Migrations et Développement

Pafha (Plateforme des Associations Franco-Haïtiennes)

Rame (Réseau des Associations Mauritanienes en Europe)

UABF (Union des Associations Burkinabés de France)

UFCF (Union des Femmes Comoriennes de France)

## GROUPE INITIATIVES

Apdra Pisciculture Paysanne

Agronomes et Vétérinaires sans Frontières

Ciedel

Essor

GERES (Groupe Énergies Renouvelables, Environnement et Solidarités )

Gevalor

GRDR Migration-Citoyenneté-Développement

Gret - Professionnels du développement solidaire

Initiative Développement

Iram

## MEMBRES ASSOCIÉS

Ader

Consultants sans Frontières

Ensemble Contre la Peine de Mort

Experts Solidaires

Fondation Énergies pour le Monde

Fondation GoodPlanet

Initiatives et Changement

Réseau Euromed France

Transparency International France

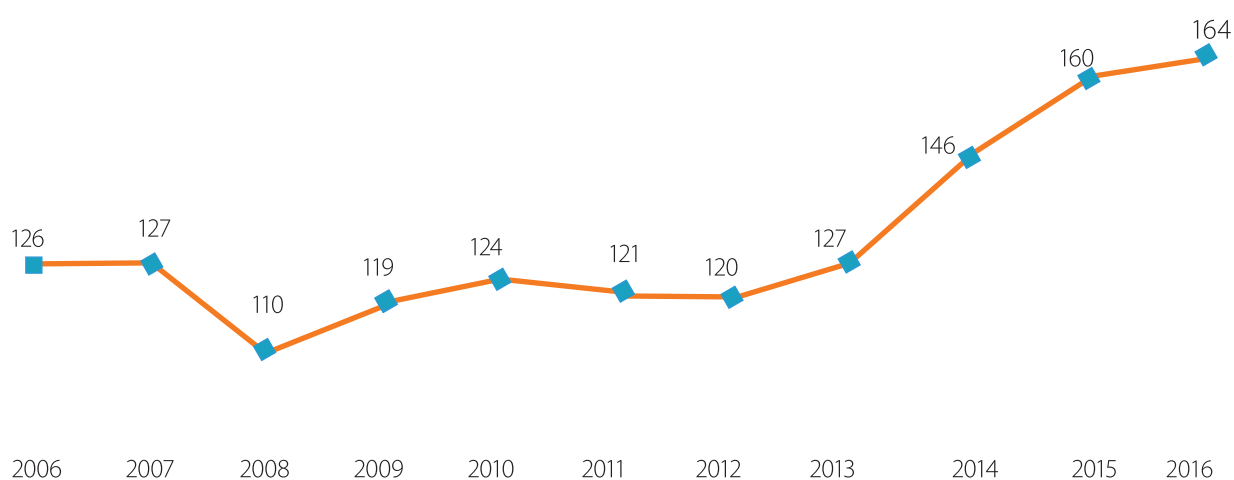
WWF France



# ANNEXE 4

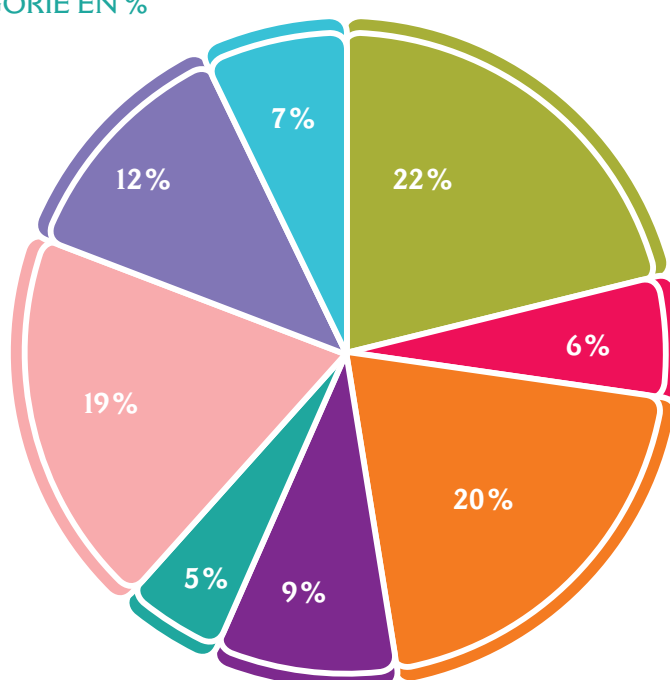
## LES MEMBRES DE COORDINATION SUD EN CHIFFRES

### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MEMBRES 2006/2016

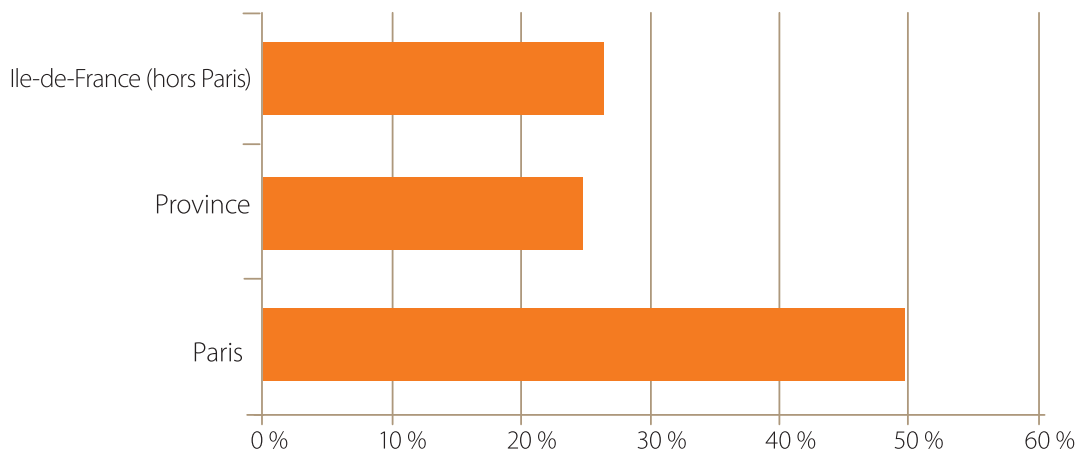


### RÉPARTITION DES MEMBRES PAR CATÉGORIE EN %

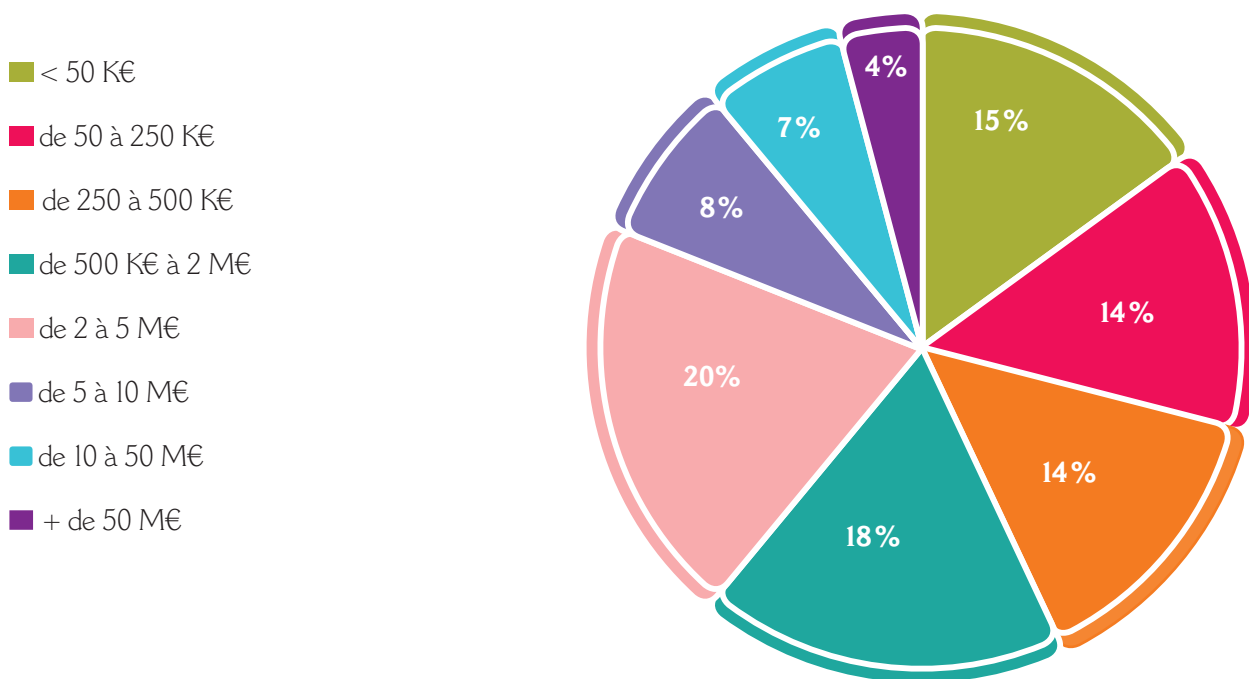
- Adhérents directs
- Membres associés
- CHD
- CLONG-Volontariat
- Cnajep
- Crid
- Forim
- Groupe Initiatives



## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES MEMBRES PAR SIÈGE



## RÉPARTITION DES MEMBRES PAR CATÉGORIE BUDGÉTAIRE



# ANNEXE 5

## ESPACES COLLECTIFS INTERNES EN 2016

### COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL PERMANENTS

**Objectif : animer les échanges de pratiques, promouvoir les analyses et expertises et favoriser la concertation et l'élaboration de positions communes.**

#### COMMISSION DES ADHÉSIONS

La commission des Adhésions est une commission permanente qui a pour objet d'étudier et d'émettre des avis sur les demandes d'adhésion à Coordination SUD. C'est sur la base de son analyse qu'est confirmée l'éligibilité des membres *via* collectifs et c'est sur son avis que le CA admet ou non les candidats comme nouveaux membres adhérents directs de Coordination SUD.

<b>Référente CA</b>	Éliane Aissi Yehouessi (Conseil des Béninois de France)
<b>Secrétariat</b>	Karine Meaux puis Myriam Coulibaly (Coordination SUD)
<b>Liste des membres</b>	Conseil des Béninois de France, Crid, Forim, France Libertés, Groupe Initiatives, Secours Islamique France, Sipar

#### COMMISSION AGRICULTURE ET ALIMENTATION (C2A)

La C2A regroupe une vingtaine d'organisations et a pour objectif le renforcement du droit à l'alimentation, de la sécurité alimentaire et de la souveraineté alimentaire des populations des pays du Sud. Les membres de la C2A mènent des actions de plaidoyer afin d'influencer les politiques à accroître leur soutien à l'agriculture familiale et paysanne ainsi qu'à l'agroécologie.

Ses objectifs sont les suivants :

- coordonner les travaux réalisés par ses participants ;
- assurer une concertation entre membres ;
- porter ses positions et travaux auprès des acteurs sociaux et des décideurs politiques nationaux et internationaux (GISA, CSA de la FAO, Union européenne).

<b>Chef de file/Référent CA</b>	Fabien Millot puis Sébastien Chailleux (Action Aid France-Peuples Solidaires)/Bernard Pinaud (CCFD-Terre Solidaire)
<b>Secrétariat</b>	Karine Penrose-Theis (Coordination SUD)
<b>Liste des membres</b>	ActionAid France-Peuples Solidaires, Action contre la Faim, Acting for Life, AGTER, Artisans du Monde, AVSF, Cari, CCFD-Terre Solidaire, CFSI, Fédération Artisans du Monde, Gret, Iram, Ingénieurs sans Frontières, Madera, Oxfam France, Plate-Forme pour le Commerce Équitable, Première Urgence Internationale, Réseau Foi et Justice Afrique-Europe, Secours Catholique-Caritas France, SOL - Alternatives Agroécologiques et Solidaires, Unmfreo, WWF France
<b>Liste des invités</b>	Coalition Eau, Réseau IPAM, Inter-réseaux Développement rural

## COMMISSION AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT (APD) ET FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

La commission APD et financement du développement rassemble les ONG membres qui travaillent sur les questions liées au processus de négociation sur le financement du développement, à l'aide publique au développement et aux financements innovants du développement. Son objectif général est de construire des positions collectives de plaidoyer sur le financement du développement et de coordonner le plaidoyer sur l'aide publique au développement. Ses objectifs spécifiques sont les suivants :

- construire une analyse commune et animer le travail de plaidoyer ;
- promouvoir des propositions concrètes auprès des parlementaires, des ministères et des administrations ;
- contribuer aux réflexions sur les nouveaux enjeux du financement du développement français, européens et internationaux.

La commission participe à plusieurs réseaux européens et internationaux (Concord, Reality of Aid, etc.) et recherche des complémentarités et synergies avec des plateformes thématiques existantes (Plateforme Paradis Fiscaux et Judiciaires, Plateforme Dette et Développement, Forum citoyen pour la RSE).

**Chef de file/Référent-e CA** Grégoire Niaudet (Secours Catholique-Caritas France)/Christian Reboul (Oxfam France) puis Claire Fehrenbach (Oxfam France)

**Secrétariat** Gautier Centlivre (Coordination SUD)

**Liste des membres** 4D, Acted, Action contre la Faim, Action Santé Mondiale, Aide et Action, Aides, ATD-Quart Monde France, CARE France, Cari, CCFD-Terre Solidaire, Eau Vive, Électriciens Sans Frontières, Équilibres & Populations, Étudiants et Développement, Forim, France Volontaires, GERES, Gret, Groupe Initiatives, Handicap International, La Guilde Européenne du Raid, La Voûte Nubienne, Médecins du Monde, Oxfam France, Réseau Foi et Justice Afrique-Europe, Secours Catholique-Caritas France, Solidarité Laïque, SOS Villages d'Enfants, Terre des Hommes France, WWF France

**Liste des invités** Coalition Eau, Coalition plus, ONE France

## COMMISSION CLIMAT ET DÉVELOPPEMENT (CCD)

La commission Climat et développement regroupe des membres de Coordination SUD et partenaires qui travaillent sur le lien entre les enjeux climatiques et le développement.

Ses objectifs sont les suivants :

- production, valorisation et échanges de savoirs collectifs sur les enjeux et pratiques liées au climat et au développement ;
- plaidoyer et dialogue avec les pouvoirs publics français sur les enjeux de climat et de développement ;
- coordination, animation et valorisation des activités de la commission Climat et développement.

**Chef de file/Référente CA** Camille André (GERES)/Carline Mainenti (AVSF)

**Secrétariat** Gautier Centlivre (Coordination SUD)

**Liste des membres** 4D, Acting for Life, ActionAid France-Peuples Solidaires, Action contre la Faim, Agrisud, ATD-Quart Monde France, AVSF, CARE France, Cari, CCFD-Terre Solidaire, Électriciens Sans Frontières, Fondation Énergies pour le Monde, Fondation GoodPlanet, GERES, Gevalor, GRDR, Gret, Initiative Développement, Iram, La Voûte Nubienne, Médecins du Monde, Oxfam France, Secours Catholique-Caritas France, WWF

**Liste des invités** Coalition Eau, Croix-Rouge française, Groupe URD, RAC-F

## COMMISSION COHÉRENCE DES POLITIQUES (CPD)

La cohérence des politiques pour le développement est une obligation consacrée au niveau européen par le Traité de Lisbonne et au niveau national par la LOP-DSI.

Au sein de Coordination SUD, un groupe de travail de la commission Europe travaillant sur la CPD au niveau européen s'est autonomisé fin 2015 en constituant une commission à part entière active depuis mars 2016.

Identifié comme un enjeu émergent et transversal, la CPD fait aujourd'hui partie des priorités de plaidoyer de Coordination SUD.

Ses objectifs sont les suivants :

- permettre aux membres de partager des analyses sur les évolutions en cours en matière de cohérence des politiques avec le développement au niveau européen et au niveau français ;
- alimenter les autres commissions de Coordination SUD sur la CPD et élaborer des positions communes ;
- assurer un suivi des politiques françaises et communautaires qui sont de nature à promouvoir les efforts de mise en œuvre de la CPD, notamment en lien avec Concord.

<b>Chef de file/Référente CA</b>	Pascal Énard (CFSI)/Émilie Johann (Secours Catholique-Caritas France)
<b>Secrétariat</b>	Sami Asali (Coordination SUD)
<b>Liste des membres</b>	ATD-Quart Monde France, CFSI, Consultants sans Frontières, Forim, GERES, GRDR, ReMeD, Secours Catholique-Caritas France, Sidaction, Solthis

## COMMISSION EUROPE

La commission Europe rassemble les ONG membres menant des actions de plaidoyer sur des enjeux européens en matière de solidarité internationale, et les représentants de Coordination SUD auprès de Concord.

Cette commission a pour objectifs principaux :

- élaborer, coordonner et actualiser une position collective sur les enjeux européens en matière de solidarité internationale ;
- représenter Coordination SUD dans Concord et coordonner le travail des membres de Coordination SUD mené au sein des groupes de travail de Concord ;
- animer et coordonner le plaidoyer envers les députés de la délégation française au Parlement européen ainsi qu'envers le gouvernement français et la représentation permanente ;
- favoriser les débats et l'échange d'information sur les enjeux sur la politique de coopération au développement de l'Union européenne.

<b>Chef de file/Référent CA</b>	Bruno Rivalan (Action Santé Mondiale)/Jean-Marc Boivin (Handicap International)
<b>Secrétariat</b>	Patricia Spadaro (Coordination SUD)
<b>Liste des membres</b>	Action contre la Faim, AVSF, ATD-Quart Monde France, Action Santé Mondiale, CCFD-Terre Solidaire, CFSI, CLONG-Volontariat, Cnajep, Forim, France Volontaires, GRDR, Gret, Habitat-Cité, La Chaîne de l'Espoir, La Guilde Européenne du Raid, Médecins du Monde, Oxfam France, Plan International France, Réseau Euromed France, Réseau Foi et Justice Afrique-Europe, Secours Catholique-Caritas France, Solidarité Laïque, Terre des Hommes France
<b>Liste des invités</b>	Educasol, Coalition Eau

## COMMISSION FINANCEMENT ET RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL (COFRI)

La Cofri a pour objectif d'animer et coordonner l'élaboration de propositions d'amélioration des conditions d'existence et de fonctionnement des organisations de solidarité internationale, notamment dans les domaines de l'accès aux financements français et du renforcement institutionnel des organisations.

En 2016, les membres du groupe de travail AFD ont continué à se mobiliser sur divers sujets tels que le plaidoyer en faveur d'une augmentation des financements publics des ONG, le suivi de nouveaux dispositifs de financements comme les fonds fiduciaires de l'Union européenne, la concertation autour du choix des thématiques Fisong et ont poursuivi le dialogue stratégique avec l'AFD (Convention de financement pluriannuel, suivi de la nouvelle programmation mise en place pour répondre aux problèmes d'engorgement récurrent du dispositif Initiatives ONG).

### GRUPE DE TRAVAIL AFD

Il suit les dispositifs de financement de l'AFD accessibles aux ONG (DPO, Fisong, Facilités, etc.). Il se concentre sur l'évolution des outils et des procédures de contractualisation entre l'AFD et les ONG et l'évolution des crédits publics français transitant par les ONG.

<b>Chef de file/Référente CA</b>	Frédéric Apollin (AVSF)/Anne-Françoise Taisne (CFSI)
<b>Secrétariat</b>	Karine Penrose-Theis (Coordination SUD)
<b>Liste des membres</b>	Action contre la Faim, Apprentis d'Auteuil, AVSF, CARE France, CCFD-Terre Solidaire, CFSI, Crid, Défi, Étudiants et Développement, Fert, Forim, Frères des Hommes, Gevalor, GRDR, Gret, La Guilde Européenne du Raid, Handicap International, IECD, Inter Aide, Iram, Max Havelaar France, Médecins du Monde, Oxfam France, Plan International France, Secours Catholique-Caritas France, Secours Populaire, Solidarité Laïque, SOS Villages d'Enfants, WWF France
<b>Liste des invités</b>	Educasol

## COMMISSION GENRE

La commission Genre et développement de Coordination SUD regroupe des organisations soucieuses de la promotion du genre et de l'égalité femmes-hommes dans leurs organisations et leurs projets, et de sa prise en compte par les politiques publiques. Cette commission œuvre autour de trois objectifs :

- faciliter des échanges de pratiques et d'expériences sur la mise en œuvre de l'approche genre dans les projets (de développement, d'éducation au développement, de plaidoyer) des ONG françaises ;
- sensibiliser le milieu des ONG, organisations de solidarité internationale et organisations de solidarité internationale issues des migrations françaises à l'approche genre ;
- promouvoir l'intégration du genre dans les politiques et programmes de développement de la coopération française à travers des actions de plaidoyer.

<b>Chef de file/Référente CA</b>	Nicolas Rainaud (Équilibres & Populations)/Adeline Mazier (Forim)
<b>Secrétariat</b>	Patricia Spadaro (Coordination SUD)
<b>Liste des membres</b>	ActionAid France-Peuples Solidaires, AVSF, CARE France, CCFD-Terre Solidaire, Enda Europe, Équilibres & Populations, Forim, Gref, Gret, Handicap International, Plan International France, Solidarité Laïque
<b>Liste des invités</b>	Adéquation, Aster International, F3E, Genre en Action, WECEF, Plateforme ELSA

## COMMISSION HUMANITAIRE

La commission Humanitaire rassemble les ONG membres ayant une activité significative en matière d'aide d'urgence (catastrophes naturelles et conflits) et d'actions dans des contextes de crises et de post-crisis, crises oubliées.

Ses objectifs sont les suivants :

- élaborer des positions collectives sur les politiques et les réformes institutionnelles des dispositifs d'aide français, européens et internationaux, *via* des échanges de positions et d'informations sur différents sujets de plaidoyer en lien avec les plateformes européennes et internationales ;
- développer la réflexion collective sur des questions de fond concernant l'aide humanitaire, notamment toute l'évolution du système humanitaire mondial dans le cadre des suites données au Sommet humanitaire mondial ;
- suivre les enjeux et débats autour de la qualité, de l'efficacité et de la « redevabilité » des actions humanitaires ;
- échanger sur les crises en cours et définir éventuellement des actions collectives de plaidoyer.

**Cheffe de file/Référent CA** Pauline Chetcuti (Action contre la Faim)/Alain Boinet (Coordination Humanitaire et Développement)

**Secrétariat** Karine Penrose-Theis (Coordination SUD)

**Liste des membres** Acted, Action contre la Faim, Alima, ATD-Quart Monde France, CARE France, Fondation Abbé Pierre, GRDR, Handicap International, Institut Bioforce, La Guilde Européenne du Raid, Medair, Médecins du Monde, Oxfam France, Plan International France, Première Urgence Internationale, Secours Catholique-Caritas France, Secours Islamique France, Solidarités International, Triangle Génération Humanitaire

**Liste des invités** Crisis Action, Croix-Rouge française, Groupe URD, Médecins Sans Frontières

## COMMISSION JEUNESSE ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

La commission Jeunesse et solidarité internationale a été créée en octobre 2016 suite à un atelier d'échange ayant rassemblé des ONG spécialisées dans les domaines du développement international et de l'humanitaire d'une part et des organisations de jeunesse intégrant une dimension internationale d'une part.

Cette commission a pour objectif de favoriser les échanges de pratiques et d'outils, de développer et produire des éléments d'analyse communs, de renforcer le plaidoyer de Coordination SUD sur la dimension jeunesse et solidarité internationale au niveau national/européen et enfin de créer un espace d'échanges sur les questions d'actualité.

**Chefs de file/Référent CA** Vincent Dalonneau et Guilhem Arnal (Solidarité Laïque)/Sébastien Radisson (Cnajep)

**Secrétariat** Jean-Luc Galbrun (Coordination SUD)

**Liste des membres** Apprentis d'Auteuil, CCFD-Terre Solidaire, CLONG-Volontariat, Cnajep, Ensemble Contre la Peine de Mort, Étudiants et Développement, Forim, Plan International France, Secours Catholique-Caritas France, Scouts et Guides de France, Solidarité Laïque, Unmfreo



## COMMISSION OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

À l'occasion de l'Assemblée plénière de Coordination SUD du 1<sup>er</sup> avril 2016, les ONG membres ont clairement fait ressortir le suivi et la mise en œuvre des ODD comme l'une des priorités stratégiques de plaidoyer pour les années 2017-2022.

La commission ODD a été créée en 2016, et ses objectifs sont les suivants :

- rendre visible et pérenniser la place de la société civile française dans la mesure et le contrôle de la prise en compte des ODD dans la politique de solidarité internationale portée par la France à l'égard des pays en développement et des pays les moins avancés ;
- veiller à l'intégration des ODD dans les stratégies, approches et politiques publiques françaises relatives à la solidarité internationale et au développement, qu'elles soient sectorielles ou transversales ;
- permettre aux membres de partager des analyses et leur expertise sur les évolutions en cours en matière de suivi, de prise en compte et de mise en œuvre des ODD afin de proposer des recommandations et de traduire l'universalité des ODD ;
- élaborer les positions de Coordination SUD sur le suivi et la mise en œuvre des ODD et leur prise en compte dans la politique de développement française.

Elle regroupe aujourd'hui une vingtaine d'ONG et de collectifs membres ou partenaires de Coordination SUD.

<b>Référente CA</b>	Pascale Quivy (Crid)/Émilie Johann (Secours Catholique-Caritas France) <i>par intérim</i>
<b>Secrétariat</b>	Sami Asali (Coordination SUD)
<b>Liste des membres</b>	4D, Acted, ActionAid France-Peuples Solidaires, ATD-Quart Monde France, CARE France, CFSI, Coordination Humanitaire et Développement, Cosim Midi-Pyrénées, CRID, France Volontaires, GERES, GRDR, Gret, Institut Belleville, Secours Catholique-Caritas France, Secours Islamique France, Solidarité Laïque, SOS Enfants Sans Frontières, SOS Villages d'Enfants, WWF France
<b>Liste des invités</b>	Coalition Eau

## GRUPE DE TRAVAIL QUALITÉ, TRANSPARENCE ET EFFICACITÉ

Le groupe Qualité, transparence et efficacité a pour objectif d'offrir aux membres de Coordination SUD un espace de discussion collectif afin de :

- favoriser le partage et l'échange d'expériences dans les domaines de la qualité ;
- favoriser la diffusion d'information et la vulgarisation sur les pratiques et les démarches qualité dans le secteur de la solidarité internationale ;
- mobiliser le collectif sur la thématique de la transparence des ONG de solidarité internationale et valoriser les outils et initiatives prises au niveau de Coordination SUD et au-delà ;
- suivre, participer et relayer les débats sur l'efficacité de la contribution des ONG au développement.

<b>Cheffe de file/Référent CA</b>	Yolaine Guérif (CIDR) jusqu'en juin 2016/Gilles Paillard (SOS Villages d'Enfants)
<b>Secrétariat</b>	Catherine Tudal (Coordination SUD)
<b>Liste des membres</b>	Acted, Action contre la Faim, Asmae, ATD-Quart Monde France, CARE France, CFSI, CIDR, Fert, Forim, France Volontaires, Handicap International, Inter Aide, L'Appel, La Chaîne de l'Espoir, Médecins du Monde, Secours Catholique-Caritas France, Solidarités International, Solidarité Laïque, SOS Villages d'Enfants
<b>Liste des invités</b>	F3E, AFDI-OPA

## COMMISSION SANTÉ ET DÉVELOPPEMENT

La commission Santé et développement regroupe une trentaine d'ONG intervenant sur les enjeux de santé mondiale, qu'elles soient spécialisées ou plus généralistes.

Ses objectifs généraux sont les suivants :

- favoriser l'échange d'expériences et les discussions sur les pratiques entre les membres de la commission ;
- construire des positions collectives sur les enjeux liés à la santé dans les pays en développement.

Trois groupes de travail spécifiques sont actifs : santé sexuelle et reproductive, renforcement des systèmes de santé, santé mobile.

**Chef de file/Référente CA** Louis Pizarro (Solthis)/Sophie Zaccaria (Médecins du Monde)

**Secrétariat** Sami Asali (Coordination SUD)

**Liste des membres** Action contre la Faim, Aide Médicale et Développement, Action Santé Mondiale, CIDR, Conseil des Béninois de France, Djantoli, Entraide Médicale Internationale, Équilibres & Populations, Gret, IECD, Initiative Développement, Inter Aide, Kinés du Monde, Médecins du Monde, Ordre de Malte France, Oxfam France, Plan International France, Première Urgence Internationale, ReMeD, Réseau Foi et justice Afrique-Europe, Santé Sud, Sidaction, Solthis

**Liste des invités** AMREF, Asprocop, ONE France, Planning familial, Plateforme ELSA

## LES GROUPES DE TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Objectif :** mener des analyses et formuler des recommandations à l'intention du Conseil d'administration pour l'aider dans sa prise de décision sur des sujets liés la gouvernance de Coordination SUD ou à des orientations stratégiques majeures.

Ces groupes de travail requièrent une participation accrue de membres du CA ou de personnes détachées des organisations et collectifs membres du CA.

### RAPPROCHEMENT AFD/CDC

Le groupe de travail a été mis en place dès septembre 2015 à la demande du Conseil d'administration de Coordination SUD, suite à l'annonce de François Hollande d'adosser l'Agence française de développement (AFD) à la Caisse des dépôts et consignations (CDC).

Le groupe *ad hoc* a pour objectif de permettre à Coordination SUD de nourrir ses positions sur le sujet de l'adossement de l'AFD à la CDC.

<b>Chef de file/Référent CA</b>	Philippe Jahshan (Coordination SUD)
<b>Secrétariat</b>	Gautier Centlivre (Coordination SUD)
<b>Liste des membres</b>	Action contre la Faim, Action Santé Mondiale, Aide et Action, CFSI, Crid, Forim, GERES, Gret, Oxfam France, WWF France

### ÉLECTIONS

Le groupe de travail *ad hoc* a été mandaté par le Conseil d'administration de Coordination SUD afin d'assurer le pilotage de la campagne pour les élections présidentielle et législatives de 2017.

<b>Chef de file/Référent CA</b>	Philippe Jahshan (Coordination SUD)
<b>Secrétariat</b>	Gautier Centlivre (Coordination SUD)
<b>Liste des membres</b>	AVSF, Crid, Étudiants et Développement, Forim, Handicap International, Médecins du Monde, Oxfam France, Secours Catholique-Caritas France
<b>Liste des invités</b>	Action contre la Faim, Action Santé Mondiale, CARE France, ONE France, Solidarité Sida

## LES CLUBS MÉTIERS

**Objectif :** promouvoir les échanges de pratiques sur des problématiques techniques ou métiers.

En 2016, quatre clubs métiers sont opérationnels : Ressources humaines et Communication, Gestion financière et Cofinancements.

### CLUB MÉTIER COFINANCEMENTS

Le club métier Cofinancements vise à renforcer les capacités des membres en matière de pilotage/gestion des dossiers de cofinancements, *via* la veille et l'échange sur les pratiques mises en place par les membres. Il se compose de trois sous-groupes de travail : un sur les outils de suivi pour les partenaires terrain, un sur les nouvelles orientations stratégiques des bailleurs et le dernier sur la diversification des sources de financement.

**Secrétariat**

Marion Disdier/Karine Penrose (Coordination SUD)

**Liste des membres**

Action contre la Faim, Acting for Life, Aide et Action, Apprentis d'Auteuil, Asmae, Bioforce, CCFD-Terre Solidaire, Ecpat, Ensemble Contre la Peine de Mort, Entrepreneurs du Monde, Étudiants et Développement, Fondation Énergies pour le Monde, Gevalor, Handicap International, Initiative Développement, Inter Aide, Iram, Max Havelaar France, Médecins du Monde, Oxfam France, Plan international France, Secours Catholique-Caritas France, Secours populaire français, Solidarité Laïque, WWF France

### CLUB MÉTIER COMMUNICATION

Le club métier Communication réunit des chargé-e-s de communication des associations membres. Son objectif est de faciliter l'échange de pratiques, d'informations et la mutualisation d'outils sur la communication au sein des ONG. Le club métier est structuré autour d'une *mailing list* des chargés de communication des organisations membres. Parmi d'autres actions, des sessions d'information, de formation, de débat et de mise en réseau sont organisées à destination des responsables et chargé-e-s de communication.

**Secrétariat**

Bénédicte Bimoko/Karine Meaux (Coordination SUD)

**Liste des membres**

Chargé-e-s de communication des associations membres

### CLUB MÉTIER GESTION FINANCIÈRE

Le club métier Gestion financière réunit des responsables administratifs et financiers qui souhaitent échanger sur leurs pratiques. Trois sous-groupes de travail ont été définis : un sur la recherche d'un outil de système d'information & de pilotage financier, un autre sur la problématique des coûts partagés et enfin le dernier sur l'accompagnement des partenaires sur le terrain.

<b>Secrétariat</b>	Marion Disdier/Diane Vioujard (Coordination SUD)
<b>Liste des membres</b>	Action contre la Faim, Acted, Acting for Life, Alima, Asmae, AVSF, CARE France, CartONG, CCFD-Terre Solidaire, DCC, Djantoli, Elevage sans Frontières, Enfants & Développement, Ensemble Contre la Peine de Mort, ENDA Europe, Entraide Médicale Internationale, Equilibres & Populations, Étudiants et Développement, Forim, Gref, Gret, Handicap International, IECD, Initiative Développement, Médecins du Monde, OPC, Ordre de Malte, Plan International France, Première Urgence Internationale, Samu Social International, Sherpa, Sidaction, Solidarités International, Solthis, Terre des Hommes France
<b>Liste des invités</b>	Croix-Rouge française, FIP

## CLUB MÉTIER RESSOURCES HUMAINES

Le club métier Ressources humaines ou groupe d'échanges sur les ressources humaines, est subdivisé en deux groupes en fonction de la taille des ONG (plus ou moins de 50 ETP). Leur objectif est de faciliter l'échange de pratiques entre responsables RH et la mutualisation d'outils afin d'améliorer la gestion des ressources humaines au sein des ONG.

<b>Secrétariat</b>	Jean-Luc Galbrun (Coordination SUD)
<b>Liste des membres</b>	Groupe 1 : ActionAid France-Peuples Solidaires, Asmae (Association Sœur Emmanuelle), AVSF, CCFD -Terre Solidaire, Crid, Ensemble Contre la Peine de Mort, Entrepreneurs du Monde, GERES, GRDR, IECD, Initiative Développement, Inter Aide, Oxfam France, Partage, Plan international France, Secours Catholique-Caritas France, Solthis Groupe 2 : Gret, Handicap International, Institut Bioforce, Médecins du Monde, Ordre de Malte, Première Urgence Internationale, Secours Catholique-Caritas France, Secours Islamique France, Solidarités International, Triangle Génération Humanitaire
<b>Liste des invités</b>	Croix-Rouge française, Médecins Sans Frontières, Positive Planet

## LES INSTANCES DU FONDS DE RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL (FRIO)

**Objectif :** appuyer les ONG françaises dans leur démarche de professionnalisation *via* le cofinancement de prestations externes nécessaires à la démarche de renforcement engagée. Accroître les capacités organisationnelles et institutionnelles des ONG par la mutualisation et le partage des expériences issues des actions co-financées.

### COMITÉ DE SURVEILLANCE

Le comité de surveillance assure les fonctions d'orientation stratégique du fonds, de définition des règles de fonctionnement et de choix des études d'intérêt général. Il nomme également les membres du comité de décision pour un mandat de 2 ans.

<b>Président</b>	Philippe Jahshan (Coordination SUD)
<b>Secrétariat</b>	Jackeline Rojas/Catherine Tudal/Diane Vioujard (Coordination SUD)
<b>Liste des membres</b>	Catherine Alvarez (Asmae), Marc Gratton (Électriciens Sans Frontières), Bénédicte Hermelin (Coordination SUD), Benoît-Xavier Loridon (Initiative Développement)
<b>Représentant du comité de décision</b>	Vincent Brossel (ActionAid France-Peuples Solidaires)
<b>Représentante de l'AFD</b>	Marie-Odile Waty (responsable de la DPO)
<b>Représentant du ministère des Affaires étrangères</b>	Emmanuel Mouriez, puis Pierre Raynaud (chef du pôle Société civile / Délégation pour les relations avec la société civile)

### COMITÉ DE DÉCISION

Le comité de décision assure les fonctions d'examen et de sélection des actions de renforcement proposées par les ONG ainsi que de choix des thèmes de capitalisation pour le bénéfice du collectif. Il donne les autorisations d'engagements du fonds sur les dossiers retenus. Il examine les activités régulières du fonds et en rend compte au comité de surveillance.

<b>Secrétariat</b>	Jackeline Rojas/Catherine Tudal/Diane Vioujard (Coordination SUD)
<b>Liste des membres</b>	Charles-Emmanuel Ballanger (Aide et Action), Clotilde Bato (SOL - Alternatives Agroécologiques et Solidaires), Karima Bensaadi (Secours Islamique France), Anne Floris (Oxfam France), Gaëlle Gandema (Initiative Développement)
<b>Représentant auprès du comité de surveillance</b>	Vincent Brossel (ActionAid France-Peuples Solidaires)
<b>Membre observateur AFD</b>	Marie-Violaine Biancarelli (chargée de mission - DPO), Audrey Séon (chargée de mission - DPO)

# ANNEXE 6

## BILAN ET CHIFFRES CLEFS DE LA COMMUNICATION

---

### UN SITE INTERNET DE RÉFÉRENCE

Le site Internet de Coordination SUD a compté 1 606 696 visites en 2016. Le nombre de visiteurs a augmenté de 5,9 % par rapport à l'année précédente avec en moyenne, 4426 visiteurs uniques par jour. Site de référence en matière de recherche d'emploi dans le secteur de la solidarité internationale, il a compté 71 % d'utilisateurs réguliers et 29 % de nouveaux utilisateurs en 2016. Grâce à la fidélisation d'un grand nombre d'internautes, le nombre d'utilisateurs réguliers a augmenté de 5,9 % par rapport à l'année passée. En moyenne, 22482 pages ont été consultées chaque jour.

### UNE PRÉSENCE DYNAMIQUE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

À la fin de l'année 2016, la page Facebook de Coordination SUD comptait 9384 fans. Une animation plus régulière et plus ciblée (une centaine de publications ont été postées) a permis cette croissance de 53 % par rapport à 2015. Le compte Twitter de Coordination SUD disposait de 14 100 abonnés, soit 12 % de plus par rapport à l'année dernière. Plusieurs campagnes et live-tweets ont été organisés sous le hashtag #SavezVousCompter. 1 633 tweets le mentionnant ont été postés durant l'année 2016. Une vidéo pédagogique sur l'aide publique au développement a été lancée, vue 1 500 fois fin 2016. Pour valoriser les initiatives de ses membres, Coordination SUD a lancé une page YouTube qui recense leurs thématiques d'intervention. En 2016, elle comptait 55 abonnés et 5 008 vues.

### DES LETTRES D'INFORMATION APPRÉCIÉES PAR LEURS LECTEURS

En 2016, *le Point Information*, la newsletter externe, a été envoyé 25 fois à plus de 23 503 abonnés. Par rapport à l'année précédente, elle comptait 2,34 % d'abonnés en plus avec un taux d'ouverture moyen de 22 %. 94 % des personnes inscrites au *Point Information* sont satisfaites de ses informations selon l'enquête menée courant 2016. 27 *Communication SUD* ont été envoyés à environ 581 abonnés. Cette lettre d'information interne traitant des actualités du collectif et de ses espaces de travail a eu un taux moyen d'ouverture de 34 %.

Le trimestriel, *Les Nouvelles du SUD*, a été diffusé à 840 exemplaires en 2016. 11 *Info Com* ont été envoyés aux chargé-e-s de communication des ONG membres de Coordination SUD.

### DES RELATIONS PRESSE PLUS QUALITATIVES

Le service communication a établi des relations plus proches et pérennes avec les journalistes intéressés par les questions de solidarité internationale. Coordination SUD a traité 23 sollicitations de journalistes essentiellement de la presse écrite et de la presse en ligne. En 2016, on recense 2 tribunes, 21 communiqués de presse, 2 interviews radio et 59 citations dans les médias.



# ANNEXE 7

## Liste des rendez-vous extérieurs

---

### Dialogue politique

- ▶▶ 29 janvier : rendez-vous annuel du Conseil d'administration de Coordination SUD avec la direction générale de l'AFD.
- ▶▶ Les 8 avril, 22 septembre, 25 novembre : rendez-vous avec Philippe Orliange.
- ▶▶ 8 février : rendez-vous avec Annick Girardin, secrétaire d'État au Développement et à la Francophonie.
- ▶▶ 7 mars : rendez-vous avec Jean-Marc Ayrault, ministre des Affaires étrangères.
- ▶▶ 6 avril : rendez-vous avec André Vallini, secrétaire d'État au Développement et à la Francophonie.
- ▶▶ 11 mai : visite d'André Vallini au 14 passage Dubail.
- ▶▶ 2 novembre : rendez-vous avec Stéphane Romatet, conseiller diplomatique du Premier ministre.
- ▶▶ 13 décembre : rencontre avec Jean-Marie Le Guen, secrétaire d'État au Développement et à la Francophonie.

### Réunions du CNDSI

- ▶▶ 3 réunions plénières du Conseil les 9 février, 20 juin et 12 octobre.
- ▶▶ 1 réunion du Bureau élargi le 28 septembre (spécial Cigid).
- ▶▶ 2 réunions du Bureau les 7 avril et 8 septembre.
- ▶▶ 2 réunions du groupe de travail Migrations et développement les 18 janvier et 8 février.

### Rencontres sur le suivi de la réforme entre l'AFD et la CDC

- ▶▶ 2 et 17 mars : rencontre avec les syndicats des salariés de l'AFD.
- ▶▶ 23 mars : audition au Sénat.
- ▶▶ 22 juillet : réunion à la Caisse des dépôts et consignations.

## **Rencontres sur les sujets humanitaires**

- » 5 réunions du Groupe de concertation humanitaire les 8 février, 2 mars, 18 mai, 13 octobre et 13 décembre.
- » 4 réunions du comité de pilotage pour la préparation de la Conférence nationale humanitaire les 14 janvier, 26 janvier, 12 février et 7 mars.
- » 12 septembre : réunion avec Monique Pariat, directrice générale de DG ECHO.
- » 2 réunions de coordination avec le Centre de crise et de soutien, les 22 septembre et 11 octobre.

## **Rencontres sur les politiques européennes**

- » 28 juillet : réunion avec Philippe Léglise-Costa, secrétaire général aux Affaires européennes.
- » 16 septembre : rendez-vous avec Camille Le Bris, conseillère société civile d'Harlem Désir (secrétaire d'État en charge des Affaires européennes).

## **Rencontres sur le genre**

- » 1<sup>er</sup> février : plénière de la Plateforme Genre et Développement
- » 28 avril : rencontre avec l'équipe de Catherine Coutelle, présidente de la Délégation aux Droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes de l'Assemblée nationale.
- » 5 juillet : audition par le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes sur la Stratégie Genre et Développement.
- » 5 juillet : intervention au colloque organisé par la Délégation aux Droits des femmes de l'Assemblée nationale.
- » 14 octobre : plénière de la Plateforme Genre et Développement.

## **Rencontres sur les ODD**

- » 19 mai : rencontre avec le ministère des Affaires étrangères sur les modalités institutionnelles de suivi des ODD.
- » 6-7 juin : ateliers du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer pour alimenter le projet de rapport français au Forum politique de haut niveau des Nations unies.
- » 22 juin : rencontre avec Olivier Brochenin (MAEDI/DGM).
- » 29 juin : audition d'ONG membres de Coordination SUD par le CESE.

## **Rencontres sur l'accès au financement des ONG et les chantiers CIT-OSC avec l'AFD**

- ▶▶ 4 rencontres avec la DPO et/ou la Cellule crise et conflits et la division du Pilotage stratégique et de la Redevabilité dans le cadre des chantiers CIT-OSC ou de leur suivi, les 6 janvier, 12 mai, 6 octobre et 15 novembre.
- ▶▶ Les 6 et 18 avril : rencontres avec la DPO et le MAEDI sur l'AMI.
- ▶▶ 30 juin, 2 novembre : rencontres avec la DPO et le MAEDI sur la future Convention de financement pluriannuel.
- ▶▶ 10 mars : réunion avec le MAEDI sur le fonds fiduciaire de l'Union européenne pour l'Afrique.
- ▶▶ 13 mai : réunion organisée par l'AFD sur le séisme en Équateur.
- ▶▶ 8 avril, 1<sup>er</sup> juin : concertation avec l'AFD sur les thématiques Fisong 2017-2019.
- ▶▶ 16 juin : réunion sur la capitalisation de la Fisong 2012 Eau et assainissement.
- ▶▶ 18 et 25 octobre : réunions sur les Fisong 2017.

## **Rencontres sur la fiscalité des dons**

- ▶▶ 11 février : audition par le député Yves Blein (notion de cercle restreint).

## **Rencontres sur le financement du développement et l'APD**

- ▶▶ 7 réunions avec les conseillers budgétaires de Jean-Marc Ayrault (15 mars, 3 mai, 9 mai, 7 juin, 8 septembre, 23 novembre, 6 décembre).
- ▶▶ 2 réunions au ministère du Budget sur les crédits APD (5 février et 12 avril).
- ▶▶ 11 février : réunion au ministère des Affaires étrangères sur les réformes de comptabilisation de l'APD en cours à l'OCDE.
- ▶▶ 13 avril : réunion au ministère des Affaires étrangères sur le suivi de la conférence d'Addis-Abeba.
- ▶▶ 10 mai : rencontre avec le groupe UDI à l'Assemblée nationale sur les crédits APD.
- ▶▶ 19 mai : réunion à l'Ambassade de Grande-Bretagne sur l'APD.
- ▶▶ 2 juin : réunion sur les contrats de désendettement et développement à l'Assemblée nationale.
- ▶▶ 12 juillet : réunion d'échange avec la Direction générale du Trésor sur la fiscalité et la transparence financière.
- ▶▶ 27 septembre : audition par le groupe socialiste à l'Assemblée nationale.
- ▶▶ 4 octobre : audition par la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale.
- ▶▶ 19 octobre : audition par les rapporteurs de la mission APD au Sénat.

## **Rencontres sur le climat**

- ▶▶ 28 janvier : réunion avec la division Transport et énergie durables de l'AFD.
- ▶▶ 24 mars : réunion avec Ségolène Royal, ministre de l'Environnement.
- ▶▶ 30 mars, 6 juillet : réunions sur la révision du CIT Climat de l'AFD.
- ▶▶ 8 avril : rencontre avec les négociateurs Terres (approches non-marché & marché).
- ▶▶ 16-26 mai : participation à la session de négociations de la CCNUCC à Bonn.
- ▶▶ 27 mai, 6 septembre : réunions avec le MAAF sur l'Initiative 4 pour 1000.
- ▶▶ 12 juillet, 25 octobre : réunions du groupe informel Climat & développement du MAEDI.
- ▶▶ 7-18 novembre : participation à la COP22, et rendez-vous avec Ségolène Royal et François Hollande.

## **Rencontres sur les politiques de santé**

- ▶▶ 10 mai : rencontre avec des représentants d'Unitaid.
- ▶▶ 11 mai : rencontre avec la division Santé et protection sociale de l'AFD.
- ▶▶ 18 octobre : rencontre avec Michèle Boccoz, ambassadrice chargée de la lutte contre le VIH-sida et les maladies transmissibles.
- ▶▶ 8 novembre : rencontre avec Jean-François Pactet, nouveau sous-directeur du développement humain, et Taraneh Shojaei, cheffe du pôle Santé mondiale du MAEDI.

## **Rencontres sur les politiques agricoles**

- ▶▶ 11 mars : GISA plénier (et autres réunions thématiques au cours de l'année).
- ▶▶ 16-20 mai : 3<sup>e</sup> session du groupe de travail intergouvernemental à composition non-limitée sur la déclaration des Nations unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales.
- ▶▶ 29 juin : rencontre avec Stéphanie Carpentier et Marianne Ziss (sous-direction des Droits de l'Homme) et Marie Paviot (Pôle Sécurité alimentaire, nutrition et agriculture durable) du MAEDI.
- ▶▶ 12 juillet : rencontre au sujet des accords de partenariat économique avec Pierre Hauswalt et Claire Rabès du cabinet de Matthias Fekl.

## **Autres**

- ▶▶ 17 février : comité de suivi stratégique de la politique commerciale de la France.
- ▶▶ 18 mai : audition par le Sénat sur le Sahel (mission Sahel).
- ▶▶ 19 septembre : rendez-vous avec André Viola, Assemblée des départements de France.
- ▶▶ 8 novembre : rencontre avec Gaël Giraud, direction Études, recherches et savoirs de l'AFD.
- ▶▶ 25 novembre : rencontre avec Expertise France.
- ▶▶ 31 mai et 4 octobre : réunions de l'instance d'évaluation du MAEDI sur la contribution des acteurs de la société civile à l'action de développement et de solidarité internationale de la France (2009-2015) et restitution le 15 décembre.

## **Rencontres avec des ONG non françaises**

- ▶▶ 29 février-1<sup>er</sup> mars : participation à la Conférence annuelle de Bond.
- ▶▶ 7 mars : rencontre avec une délégation d'ONG d'Ouzbékistan.
- ▶▶ 18-20 avril : participation au Forum annuel d'InterAction.
- ▶▶ 25-29 avril : participation à l'International Civil Society Week.
- ▶▶ 6 juin : rencontre avec le CCC (plateforme des ONG du Cambodge).
- ▶▶ 7 septembre : rencontre avec une délégation d'ONG birmanes.

# ANNEXE 8

## BILAN DU FRIO

### LE DISPOSITIF FRIO

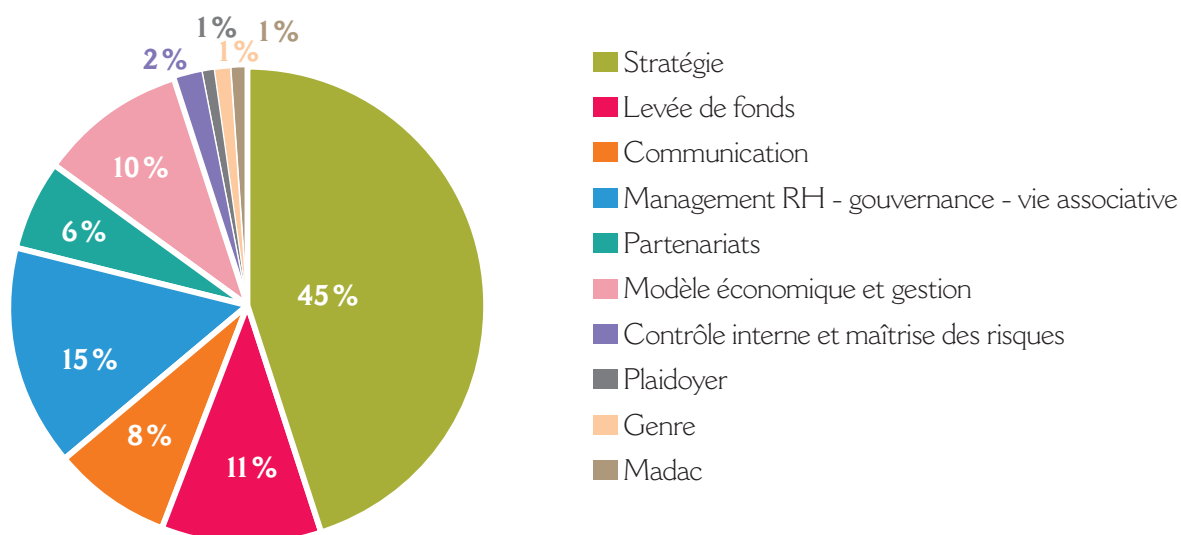
- 120 ONG accompagnées depuis 2007.
- 40 % d'ONG non membres de Coordination SUD.
- Plus de 160 projets de renforcement cofinancés.
- Une vingtaine de projets de renforcement étudiés chaque année.

Depuis 2007, l'appui à la définition de stratégie apparaît comme le principal besoin de renforcement des ONG. Les réflexions stratégiques portent sur la révision ou l'élaboration de projets associatifs, la définition de plans de développement stratégique (rapprochement-fusion, intégration à des réseaux internationaux, changement d'échelle). Ces démarches permettent également d'aborder des volets plus spécifiques et sensibles au sein des ONG, tels que la gouvernance ou la révision des modalités d'intervention au Sud. Il est alors courant de voir s'insérer dans ces projets, la définition de stratégies plus spécifiques telles que les stratégies de partenariats.

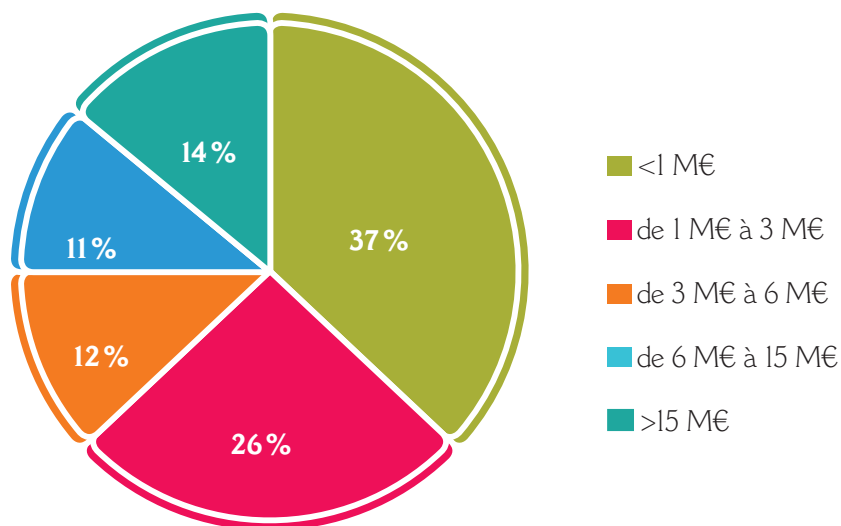
Les questions de consolidation des modèles économiques occupent également une place centrale pour les ONG. Traitées par le biais de la collecte de fonds, d'appuis à la définition de nouveaux modèles économiques ou au travers de la mise en place d'outils de gestion financière et budgétaire adaptés, elles représentent 21 % des accompagnements soutenus par le dispositif depuis sa création, plaçant le renforcement de l'assise financière des ONG comme le second axe d'intervention du dispositif.

Enfin, les enjeux de management et de RH, couplés à l'amélioration du fonctionnement interne des ONG, demeurent prégnants. Les problématiques alors soulevées couvrent l'organisation du travail, le climat social, les procédures RH, le contrôle interne, l'accompagnement de direction ou encore les systèmes d'information. Les questions de gouvernance et de vie associative y sont également abordées à certaines occasions.

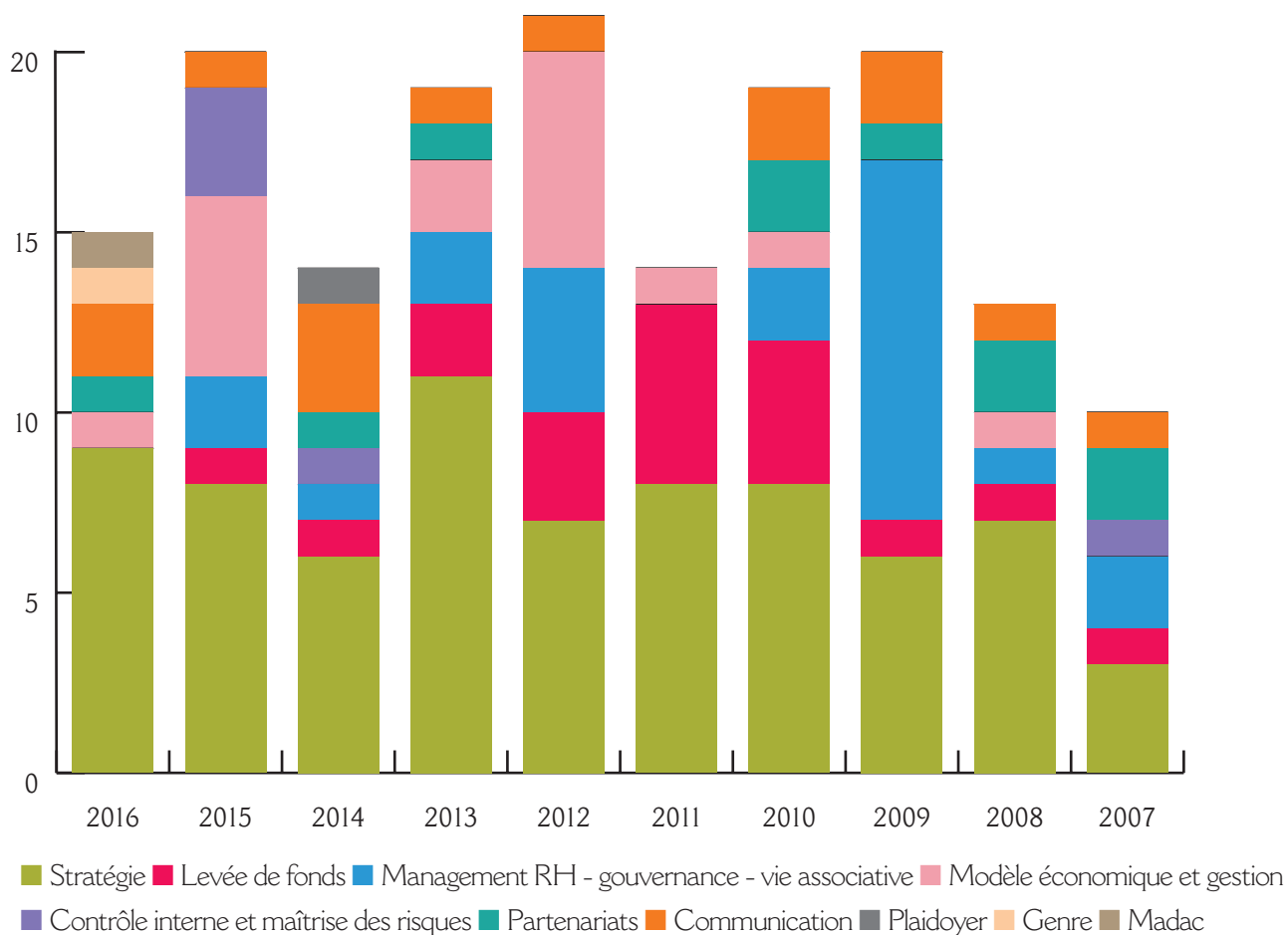
### RÉPARTITION DES ACCOMPAGNEMENTS PAR THÉMATIQUE DEPUIS 2007



## RÉPARTITION DES ONG ACCOMPAGNÉES PAR TAILLE DE BUDGET DEPUIS 2007



## PROFIL DES DEMANDES DEPUIS 2007 (CUMUL)





# ANNEXE 9

## Liste des publications

<b>AGENDA 2030</b>	<p>Note de position « Remarques sur la méthode de concertation et recommandations » - Juin</p> <p>Note de position « Analyse et commentaires critiques du projet de rapport français en vue du HLPF » - Juin</p> <p>Note de position « Coordination SUD au Forum politique de haut niveau des Nations unies (HLPF 2016) : nos demandes au gouvernement français » - Juillet</p>
<b>AGRICULTURE ET ALIMENTATION</b>	<p><i>Les Notes de la C2A</i> « Quelles politiques foncières promouvoir pour sécuriser les agricultures familiales en Afrique ? » - Février</p> <p><i>Les Échos de Rome</i> - Octobre</p> <p>Rapport « Bilan du cadre d'intervention sectoriel sur la sécurité alimentaire en Afrique Subsaharienne » - Décembre</p>
<b>APPUI AUX ONG</b>	<p>Programme de formations 2016 - Janvier</p> <p>Étude « Diversité d'appartenance aux réseaux internationaux : un changement d'échelle à la hauteur des finalités recherchées ? » - Avril</p> <p>Capitalisation « Comment élaborer son projet associatif et son plan stratégique en ONG ? » - Mai</p> <p>Revue de projets « 10 ans d'accompagnement stratégique des ONG : bilan et perspectives » - Novembre</p> <p>Rapport « Modèle économique des ONG et besoins de financements » - Coordination SUD/Centre de ressources DLA - Novembre</p> <p>Évaluation du dispositif Frio 2011-2016 - Novembre</p> <p>Brochure « Les ONG et leurs pratiques de partenariats » - Janvier 2017</p>
<b>CLIMAT</b>	<p><i>Les Notes de la CCD</i> « Actualités de la commission Climat et développement » - Mars</p> <p>Évaluation finale du 2<sup>nd</sup> projet d'appui à la mobilisation des ONG françaises sur le climat - Juillet</p>
<b>EUROPE</b>	<p>« Politique européenne : pour la non-conditionnalité de l'aide publique au développement » - Septembre</p>
<b>FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT</b>	<p>« Le PLF 2017 doit marquer un tournant significatif en faveur de la solidarité internationale » - Juillet</p> <p>« PLF 2017 - Une progression insuffisante pour répondre aux enjeux de la solidarité internationale et du changement climatique » - Septembre</p> <p>« Du projet de loi de finances 2017 à l'atteinte du 0,7 en 2022 » - Octobre</p> <p>Vidéo pédagogique sur l'aide publique au développement - Octobre</p>
<b>GENRE</b>	<p>Étude « État des lieux de l'intégration du genre dans les organisations françaises de la solidarité internationale » - Décembre</p> <p>Plaquette « Comment mieux intégrer le genre dans son organisation et ses projets de solidarité internationale » - Décembre</p>
<b>HUMANITAIRE</b>	<p>Document de position « Sommet humanitaire mondial 2016 - les ONG s'engagent et demandent des résultats concrets » - Avril</p> <p>Document de position « <i>We all must act now</i> » - Coordination SUD/ICVA/InterAction/Voice/NEAR/Venro - Juin</p> <p>Analyse « Crises durables, quelles complémentarités et quelle adaptation entre acteurs d'urgence et acteurs de développement » - Octobre</p> <p>« Typologie des crises prolongées et cartographie des actions des membres de Coordination SUD » - Novembre</p> <p>Revue littéraire sur le lien urgence développement - Novembre</p>
<b>NOUVELLES DE SUD</b>	<p>NDS (trimestriel) : printemps, été, automne, hiver 2016</p>
<b>VIE ASSOCIATIVE</b>	<p>Rapport annuel 2015 - Juin</p>

# ANNEXE 10

## SIGLES ET ABRÉVIATIONS

---

<b>AADH</b>	Alliance des avocats pour les droits de l'Homme
<b>A4SD</b>	Action For Sustainable Development
<b>ADASI</b>	Association pour le développement de l'accompagnement à la stratégie et à l'innovation de l'intérêt général
<b>AFD</b>	Agence française de développement
<b>APD</b>	Aide publique au développement
<b>ASI</b>	Association de solidarité internationale
<b>AJEP</b>	Association de jeunesse et d'éducation populaire
<b>BAFR</b>	Bulletin sur les actualités des financements et des ressources
<b>CAD</b>	Comité d'aide au développement de l'OCDE
<b>C2A</b>	Commission Agriculture et alimentation de Coordination SUD
<b>CCD</b>	Commission Climat et développement de Coordination SUD
<b>CESE</b>	Conseil économique, social et environnemental
<b>CDC</b>	Caisse des dépôts et consignations
<b>CIT</b>	Cadre d'intervention transversal de l'AFD
<b>CIS</b>	Cadre d'intervention sectoriel de l'AFD
<b>CDCS</b>	Centre de crise et de soutien
<b>CICID</b>	Comité interministériel sur la coopération internationale et le développement
<b>CNDSI</b>	Conseil national du développement et de la solidarité internationale
<b>CNH</b>	Conférence nationale humanitaire
<b>CONCORD</b>	Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement
<b>COFRI</b>	Commission Financement et renforcement institutionnel de Coordination SUD
<b>CPD</b>	Cohérence des politiques pour le développement
<b>CPP</b>	Convention de partenariat pluriannuel
<b>CSA</b>	Comité pour la sécurité alimentaire (FAO)
<b>DLA</b>	Dispositif local d'accompagnement
<b>DOS</b>	Document d'orientation stratégique
<b>DPO</b>	Division du partenariat avec les ONG (AFD)
<b>ECHO</b>	Office humanitaire de la Commission européenne
<b>DEVCO</b>	Direction générale Développement et Coopération (UE)
<b>DIDH</b>	Droit international relatif aux droits humains
<b>DSSR</b>	Droits à la santé sexuelle et reproductive
<b>DSR</b>	Droits sexuels et reproductifs
<b>F3E</b>	Fonds pour la promotion des Études préalables, des Études transversales et des Évaluations
<b>ECSI</b>	Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale
<b>FIP</b>	Forum international des plateformes nationales d'ONG
<b>FUH</b>	Fonds d'urgence humanitaire
<b>FISONG</b>	Facilité d'innovation sectorielle pour les ONG (AFD)
<b>FRIO</b>	Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel
<b>GCAP</b>	Global Call Against Poverty
<b>GISA</b>	Groupe interministériel sur la sécurité alimentaire
<b>HCEfh</b>	Haut conseil à l'égalité femmes-hommes
<b>HLPF</b>	Forum politique de haut niveau des Nations unies sur le développement durable
<b>HLPE</b>	Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire
<b>I-ONG</b>	Dispositif Initiatives ONG de l'AFD

<b>LOP-DSI</b>	Loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale
<b>MADAC</b>	Modèle d'auto-diagnostic et d'amélioration continue
<b>MAEDI</b>	Ministère des Affaires étrangères et du Développement international
<b>MAAF</b>	Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
<b>MSC</b>	Mécanisme de la société civile
<b>ODD</b>	Objectifs de développement durable
<b>OSI</b>	Organisation de solidarité internationale
<b>OSC</b>	Organisation de la société civile
<b>PCPA</b>	Programme concerté pluri-acteurs
<b>PLF</b>	Projet de loi de finances
<b>PPP</b>	Partenariat public-privé
<b>SHM</b>	Sommet humanitaire mondial
<b>SSR</b>	Santé sexuelle et reproductive
<b>VOICE</b>	Voluntary Organisations in Cooperation in Emergencies

Coordination du rapport : **Bénédicte Bimoko, Coordination SUD**  
Maquette et mise en page : **France Tertrain**  
Imprimé par : **CHAUMEIL**



**Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement**  
**La coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale**  
14 passage Dubail - 75010 Paris  
Tél. : 01 44 72 93 72  
[www.coordinationsud.org](http://www.coordinationsud.org)  
[sud@coordinationsud.org](mailto:sud@coordinationsud.org)